

## LE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHANGE

Rentrée 2020

## Guide Nouvelle-Calédonie



Après la 3<sup>e</sup>  
Après la 2<sup>de</sup>

Choisir son orientation

## LE LYCEE PROFESSIONNEL SE TRANSFORME

SOMMAIRE.....	2
LE NOUVEAU LYCÉE Général et technologique - RENTRÉE 2020 .....	4
Adaptation et contextualisation de la réforme en Nouvelle-Calédonie* .....	6
La seconde générale et technologique RÉNOVÉE - Année 2020 .....	8
Sectorisation et offre de formation en seconde GT – Année 2020 .....	11
Après la seconde générale et technologique .....	13
↳ LA VOIE GENERALE .....	15
Les enseignements de spécialités - Descriptifs.....	17
Elaborer son parcours mathématiques adapté à son projet de poursuite d'études.....	20
Les enseignements de spécialités par établissement en Nouvelle-Calédonie .....	21
↳ LA VOIE TECHNOLOGIQUE .....	23
Les séries technologiques et leurs spécialités en Nouvelle-Calédonie .....	26
↳ LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE .....	28
Des sites pour bien choisir.....	34
Quelques conseils pour choisir les enseignements de spécialité .....	36
↳ LA VOIE PROFESSIONNELLE .....	38
Liste des secondes professionnelles et des CAP par famille de métier et par établissement .....	43
Un site pour bien choisir.....	55
↳ Informations pratiques .....	57
Questions / Réponses.....	58
Elèves en situation de handicap .....	60
Bourses provinciales .....	63
Adresses utiles.....	64
Annexe : DESCRIPTIFS des CAP par secteur et domaine d'activité .....	65
Annexe : DESCRIPTIFS des bac pro par secteur et domaine d'activité.....	73

**ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications**

Conception et réalisation Mme. Zhor GABLE, DCIO – cheffe de service (SAIO)  
 Photographes : M. Marc Le Chélard, SRPEIE-Vice-Rectorat (photographie couverture)  
 Avec la participation de M. Aurélien VANDRISSE, Gestionnaire Affectation (SAIO) ; Mme Maria Togolei, stagiaire BTS Assistant de Manager (Lycée Lapérouse). Remerciements Aux différents services du Vice-Rectorat et à l'équipe du CIO pour leur contribution.  
 Inspecteur de l'Information & de l'Orientation / CSAIO : M. Jean Paul Aygalenq

Avec le soutien de l'ONISEP



# Le nouveau Lycée Général et Technologique à la rentrée 2020



## La réforme

### Qu'est-ce que la réforme du bac et du lycée ?

La réforme concerne les élèves qui sont rentrés en 2<sup>de</sup> en février 2019. La première session du nouveau baccalauréat général et technologique aura lieu en 2021.

### Pourquoi cette réforme ?

Les **4 objectifs principaux** de la réforme sont :

- 1) **Simplifier l'examen**, qui est devenu trop complexe. Les élèves passent aujourd'hui entre 12 et 16 épreuves terminales selon leur parcours. A partir de 2021, ils ne passeront plus qu'une épreuve anticipée de français en 1<sup>re</sup> et 4 épreuves terminales.
- 2) **Redonner du sens et de la force à l'examen** pour permettre aux élèves de mieux préparer leur réussite dans les études supérieures.
- 3) **Mieux valoriser le travail des élèves**. L'examen tiendra compte du travail de l'élève pendant son année de 1<sup>re</sup> et de terminale alors qu'aujourd'hui, ce qui n'est pas le cas dans la formule actuelle.
- 4) **Mieux accompagner les lycéens** dans leur projet d'orientation avec des heures dédiées à l'orientation et plus de liberté dans le choix des enseignements qui les passionnent.

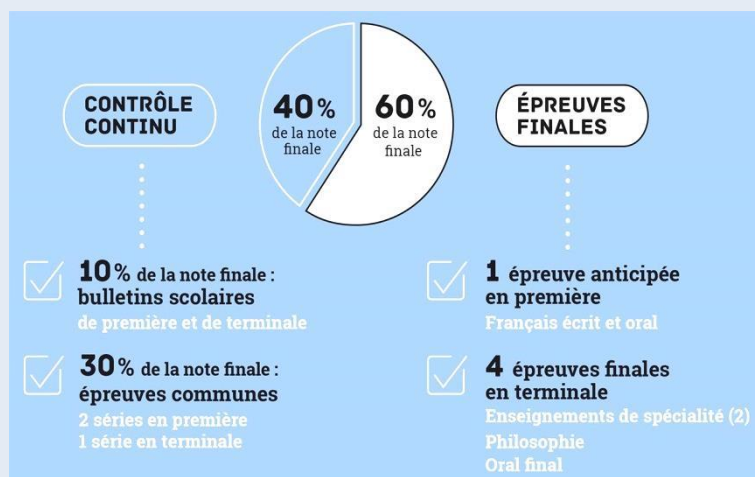
### Quelles sont les nouveautés ?

Des épreuves terminales resserrées qui comptent pour **60 % de la note finale** :

- 1 épreuve anticipée de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
- 4 épreuves en terminale (2 enseignements de spécialités, 1 épreuve de philosophie, un grand oral)

Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du bac. Il y a aussi une part de contrôle continu qui représente **40 % de la note finale**.

- 10 % pour la prise en compte des bulletins de 1<sup>re</sup> et de terminale pour encourager les élèves à travailler toute l'année
- 30 % pour des épreuves communes de contrôle continu organisées dans les établissements pendant les années de 1<sup>re</sup> et de terminale.



#### A noter

Les enseignements optionnels ne comptent désormais que pour **1% de la note finale**.

## Qu'est-ce qui change au lycée général et technologique ?

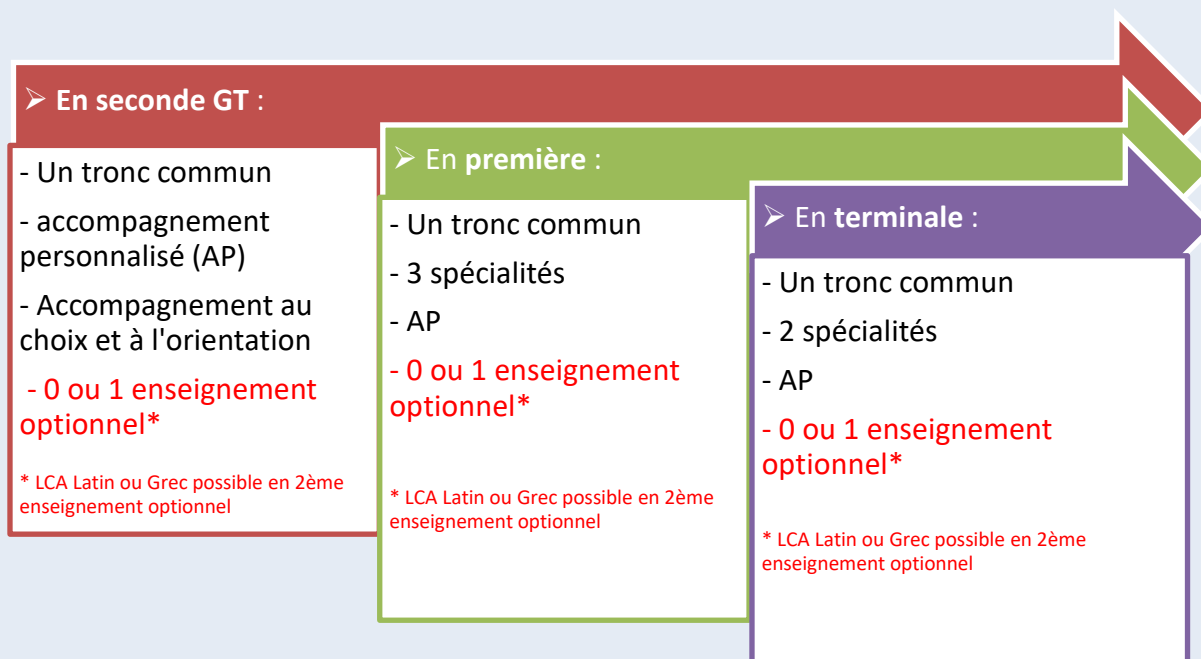
La 2<sup>de</sup> reste commune à la voie générale et technologique. À la rentrée 2019, elle n'a pas connu de grande transformation mais des ajustements qui ont servi à installer l'état d'esprit de la réforme, avec par exemple le **test numérique de positionnement** en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui permet à chaque élève d'identifier ses acquis et ses besoins. À la rentrée 2020, il y aura des modifications plus importantes, sans changer non plus la nature de la classe de 2<sup>de</sup>, qui sert de transition entre le collège et le cycle terminal (1<sup>re</sup> + terminale).

### Pour le cycle terminal de la voie générale :

- **Fin des séries** L, ES, et S.
- Tous les lycéens suivent **les mêmes enseignements communs** (français en première, philosophie en terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, deux langues vivantes, éducation physique et sportive, enseignement scientifique).
- Tous les élèves choisissent des **enseignements de spécialités** : 3 en 1<sup>re</sup> (4h chacun) puis 2 enseignements de spécialité (6h chacun) en terminale parmi ceux choisis en première.
- Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir **1 enseignement optionnel** (3h) en 1<sup>re</sup> et en terminale. Seul l'enseignement de Langues et Cultures de l'Antiquité peut être choisi en plus.

### Pour le cycle terminal de la voie technologique

- Tous les lycéens suivent désormais **les mêmes enseignements communs**.
- **Les séries ne sont pas modifiées** car certaines ont été rénovées récemment.
- Les élèves suivent **3 enseignements de spécialités en 1<sup>re</sup> puis 2 en terminale** qui sont déterminés en fonction de leur série. La réalisation d'un projet par l'élève est au centre de la formation.



Pour plus d'information, consulter le site :

Pour plus d'information, consulter le site :

[quandjepasselebac.education.fr](http://quandjepasselebac.education.fr)

« Consolider, au lycée, l'identité de l'école calédonienne dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle Calédonie (poursuite de l'enseignement obligatoire « **Éléments Fondamentaux de la Culture Kanak** » (EFCK) à chaque niveau du lycée, offre obligatoirement proposée de LK parmi Drehu, Nengone, Paicî, Ajië). »

« Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, une réforme du lycée plus juste et visant à l'égalité des chances pour tous : plus d'heures en accompagnement personnalisé sont proposées aux élèves en NC. »

« Effectuer une réforme du lycée dans la continuité de la réforme du collège, adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie (notamment des programmes contextualisés). »

« Mieux ancrer le lycée dans son environnement et l'ouvrir au monde : un renforcement sur certains savoirs fondamentaux (des horaires disciplinaires augmentés dans certaines disciplines sur les trois années du lycée : histoire géographie, langues vivantes, et mathématiques dans l'enseignement scientifique). »

« Tenir compte de la diversité des lycées privés et publics et permettre un large choix d'enseignements de spécialités pour tous les élèves : une offre minimum de sept spécialités est garantie dans tous les lycées, un seul enseignement optionnel au lieu de deux en métropole est proposé en terminale, une offre de trois enseignements optionnels est garantie dans tous les lycées. »

« Apporter des réponses pédagogiques plus appropriées à la réalité des besoins des élèves : des marges de manœuvre pour les établissements sont prévues. »

*\* Délibération n°418 du 18 mars 2019*

## Après la troisième, choisir son orientation



## La voie Générale et Technologique

## Une rénovation initiée en 2019....

A la rentrée 2019, la classe 2<sup>de</sup> générale et technologique (2<sup>de</sup> GT) n'a pas connu de grandes transformations mais simplement des ajustements qui ont servi à installer l'état d'esprit de la réforme avec par exemple :

- **Un test de positionnement** en français et en mathématiques a lieu en début d'année,
- **Un accompagnement personnalisé** tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale) notamment en fonction des résultats du test,
- **Un accompagnement au choix de l'orientation** aide l'élève à élaborer son parcours, en particulier sa voie ou sa série de première (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

## ... et poursuivie en 2020

A la rentrée 2020, l'organisation de la classe de 2<sup>de</sup> GT prendra une forme nouvelle et s'articulera autour d'enseignements communs et d'enseignements optionnels.

### 1. Les enseignements communs (obligatoires)

- Constituent un tronc commun renforcé avec des volumes horaires plus importants dans certaines disciplines (Histoire-Géographie, Langues vivantes)
- L'intégration dans le tronc commun des Sciences économiques et sociales (SES) pour tous les élèves
- Un nouvel enseignement « Sciences numériques et technologie » vient également ouvrir les champs de connaissances communes à tous les élèves.

### 2. Les enseignements optionnels (non-obligatoires)

- Peuvent s'ajouter aux enseignements communs obligatoires
- Possibilité de choix de 0 ou 1 enseignement optionnel<sup>1</sup>

## Enseignements communs

<b>Français</b>	<b>4h</b>
<b>Histoire géographie</b>	<b>3h30*</b>
<b>LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)</b>	<b>6h*</b>
<b>SES</b>	<b>1h30</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>4h</b>
<b>Physique-chimie</b>	<b>3h</b>
<b>SVT</b>	<b>1h30</b>
<b>EPS</b>	<b>2h</b>
<b>Enseignement moral et civique</b>	<b>18h annuelles</b>
<b>Sciences numériques et technologie</b>	<b>1h30</b>
<b>Eléments fondamentaux de la culture kanak</b>	<b>0h30*</b>
<b>Accompagnement personnalisé c)</b>	<b>1h*</b>
<b>Accompagnement au choix et à l'orientation (d)</b>	<b>1h30</b>

(a) la langue vivante B peut être étrangère ou régionale

(b) enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue

(c) volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(d) 54h à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement

\*Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

<sup>1</sup> Un 2<sup>ème</sup> est possible et ne peut concerner que Langues et Cultures de l'Antiquité latin et grec



## Enseignements optionnels (0 ou 1)

### Enseignement général

LCA: latin e)	3h
LCA: grec e)	3h
LVC (a) (b)	3h
Arts: au choix parmi arts plastiques, audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, ou théâtre	3h
EPS	3h
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3h

### Enseignement technologique

Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologie	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologique	1h30
Création et culture - Design	6h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3h
Pratiques professionnelles (f)	3h
Atelier artistique	72 heures annuelles

(a) la langue vivante C peut être étrangère ou régionale

(b) enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue

e) les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus de l'enseignement optionnel suivi par ailleurs

(f) enseignements assurés uniquement dans les LEGT agricoles

## A noter

### la classe de seconde spécifique STHR

La classe de 2<sup>de</sup> de la série STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) adopte un fonctionnement spécifique. Comme tous les élèves de 2<sup>de</sup>, ceux de STHR suivent des enseignements communs et des enseignements optionnels. Mais ils effectuent également des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont obligatoirement l'anglais)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou danse ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

L'accès en 1<sup>re</sup> STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) est possible à partir d'une 2<sup>de</sup> spécifique STHR ou d'une 2<sup>de</sup> Générale et Technologique.

### Premier TRIMESTRE (mars - avril - mai)

#### Le temps de la réflexion

Dès le premier trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3<sup>e</sup> et de faire le point sur vos compétences scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

- Renseignez-vous au CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège sur les différentes formations et les métiers qui leur correspondent.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale intervenant au collège.
- Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.
- Conservez la trace de vos recherches et renseignez le parcours Avenir dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège.

### Second TRIMESTRE (juin - juillet - août)

#### Les intentions provisoires

Sur la fiche de dialogue remise par le collège, vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires :

- 2<sup>de</sup> GT (générale et technologique) ou 2<sup>de</sup> spécifique (bac STHR),
- 2<sup>de</sup> professionnelle,
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole.

Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

Le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cette proposition constitue la base pour qu'avec vos parents vous puissiez dialoguer avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.

### Troisième TRIMESTRE (octobre - novembre - décembre)

#### Choix définitif

Vous arrêtez vos vœux définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation, vous inscrirez : pour la 2<sup>de</sup> GT, les formations demandées et, pour chacune, les établissements souhaités ; pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

Le conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation :

- Si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le maintien dans la classe d'origine.

Après les épreuves du brevet, vous recevrez votre notification d'affectation en lycée. Avec votre famille, vous devrez impérativement vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

#### **A SAVOIR : DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT**

À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision. La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative. Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4.

*Réf. Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits)*

## SECTORISATION ET OFFRE DE FORMATION EN SECONDE GT – ANNEE 2020

### Cas général

**L'affectation définitive est prononcée dans le lycée**, et c'est seulement au moment de l'inscription administrative que le lycée d'accueil confirmera à l'élève, dans la limite des places disponibles<sup>2</sup>, la possibilité de suivre un enseignement optionnel.

**ATTENTION : informations susceptibles de modifications**

**Les enseignements optionnels possibles (0 ou 1), mais pas obligatoires**

Collèges d'origine	Établissements d'accueil du secteur	Enseignement général optionnel (3h)	Enseignement technologique optionnel (1,5h)
Baudoux, Mariotti, Tuband	<b>Lycée Lapérouse</b> Nouméa	Latin LVC : Drehu, Nengone	Management & Gestion Sciences laboratoire
Magenta, Portes de Fer Kaméré, Rivière-Salée, Bourail, Canala, La Foa, Thio	<b>Lycée Jules Garnier</b> Nouméa	Latin LVC EPS	Management & Gestion Sciences de l'ingénieur Création & Innovation Technologique Création & culture-design
Auteuil, Dumbéa sur mer, Katiramona, Koutio, Normandie, Païta Sud, Païta Nord, Apogoti	<b>Lycée du Grand Nouméa</b> Dumbéa	Latin LVC Arts Plastiques EPS	Management & Gestion Santé-social
Plum, Boulari, Yaté, Normandie	<b>Lycée du Mont-Dore</b> Mont-Dore		Management & Gestion Création & Innovation Technologique Sciences de l'ingénieur
Poindimié, Hienghène, Houailou, Ouégoa, Canala	<b>Lycée Antoine Kéla</b> Poindimié	LVC : Paici Théâtre EPS	Management & Gestion Sciences de l'ingénieur
Koné, Koumac, Poya, Canala, Païemboué, Ouégoa, Bourail, La Foa, Thio	<b>Lycée Michel Rocard</b> Pouembout	EPS	Création & Innovation Technologique EATDD (Agricole)
Tous les collèges publics de la Province des Iles	<b>Lycée Williama Haudra</b> Lifou	EPS	
Tous les collèges privés	<b>Lycée Blaise Pascal (DDEC) - Nouméa</b>	Latin LVC : Drehu Arts Plastiques EPS	Management & Gestion
Tous les collèges privés	<b>Lycée Apollinaire Anova (DDEC) - Païta</b>	LVC : Drehu Arts Plastiques EPS	Management & Gestion Santé-social Création & Innovation Technologique
Tous les collèges privés	<b>Lycée Do Kamo (ASEE)</b> Nouméa	LVC EPS	Management & Gestion

\* EATDD : Ecologie, Agronomie, Territoire et développement durable

\*\* parmi Arts plastique, Ciné-audiovisuel, Musique, Théâtre selon les établissements (voir page 21)

**ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications**

<sup>2</sup> A l'exception des enseignements optionnels EATDD et Création & Culture Design pour lesquels l'affectation garantit de les intégrer

## Cas particuliers

Certains enseignements optionnels ou dispositifs particuliers sont contingentés (nombre de places limité).  
En cas d'affectation, l'élève est certain d'y être intégré.

Établissements d'accueil	Formation	Collèges d'origine sectorisés
Lycée du Grand Nouméa Nouméa	CHAM – Sport : Natation, Judo, Hand Ball, Rugby	Non sectorisé (commission)
Lycée Jules Garnier Nouméa	<b>Création et Culture Design (sur commission)</b> CHAM – Sport : Athlétisme (CTE)	Non sectorisé (commission)
Lycée Lapérouse Nouméa	CHAM – Sport : Escalade, Escrime, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile	Non sectorisé (commission)
Lycée Escoffier – LPCH Nouméa	<b>Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration</b>	Non sectorisé (barème)
Lycée Agricole & général Michel Rocard - Pouembout	Ecologie, Agronomie, Territoire et développement durable (EATDD)	Non sectorisé (barème)
Lycée Blaise Pascal Nouméa	CHAM – Sport : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Voile	Non sectorisée (commission)
Lycée Do Kamo (ASEE) Nouméa	2 <sup>de</sup> « passerelle »	Non sectorisé (commission)

Ces informations sont données à titre indicatif, sous réserve de confirmation par l'établissement

## A SAVOIR : L'AFFECTATION EN VOIE GENERALE

La procédure d'affectation en voie générale et technologique est informatisée : AFFELNET (Affectation des élèves par le NET).

AFFELNET concerne les candidats à l'entrée en 2<sup>de</sup> GT (y compris agricoles). Elle attribue un barème pour chaque candidature avec une priorité pour les candidats du secteur (voir page 8).

Cependant, il existe des offres de formation non-sectorisées (pas de priorité aux élèves du secteur géographique) :

- Enseignement optionnel EATDD au Lycée Michel Rocard
- 2<sup>de</sup> spécifique STHR au Lycée Escoffier

Par ailleurs, il existe des procédures particulières (recrutement par commission, voir ci-dessus) :

- CHAM
- Enseignement optionnel Création Culture Design au Lycée Jules Garnier
- 2<sup>de</sup> « passerelle » au Lycée Do Kamo

Pour les recrutements par commission, ce sont les établissements d'accueil ou la DJSNC\* (pour les CHAM) \*\* qui en fixent les modalités. La liste des élèves retenus est ensuite validée par le vice-recteur, et cette dernière est transmise à tous les établissements d'origine et d'accueil pour information.

Pour plus d'informations sur les CHAM consulter le site <https://djs.gouv.nc/> rubrique « pôle sport », onglet « les classes à horaires aménagés »

\* Direction Jeunesse et des Sports (DJS)

\*\* CHAM : Classe à Horaires Aménagés

### Vers le bac général ou le bac technologique

Au cours de l'année de seconde, en fonction de vos talents et de vos envies, vous faites un choix d'orientation pour la classe de première après avis du conseil de classe :

■ **Vers une série de la voie technologique**

ou

■ **Vers la voie générale** ; vous choisissez alors vos **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe.

### CALENDRIER de la seconde

#### Premier TRIMESTRE (mars - avril - mai)

##### Le temps de la réflexion

Dès le début de l'année de seconde, vous poursuivez la construction de votre projet d'orientation dans une optique de poursuite d'études après le bac. Vous êtes accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre du «**parcours orientation**».

**Plusieurs étapes ponctuent cette année. Les semaines de l'orientation** et les événements dédiés à l'orientation permettent de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler vos aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.

Un site de l'ONISEP est destiné aux élèves de seconde : [www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)

Informez-vous sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel pour vous aider à faire vos choix.

#### Second TRIMESTRE (juin - juillet - août)

##### Les intentions d'orientation

A la fin du trimestre, vous formulez des **intentions d'orientation** grâce à la **fiche dialogue** renseignée par les parents, qui est le support des échanges entre la famille et l'établissement.

■ Pour la **voie générale**, au 2<sup>ème</sup> trimestre, vous devez **indiquer 4 enseignements de spécialité qui vous intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup>** ; voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement (voir liste des enseignements de spécialité page 17).

Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction de vos potentiels et des organisations de l'établissement.

■ Pour la **voie technologique**, vous indiquez vos souhaits de série.

Le conseil de classe émet un avis et des recommandations.

Ces premières intentions émises au 2<sup>ème</sup> trimestre font l'objet d'échanges entre vous, votre famille, et l'équipe éducative pour affiner vos choix et aboutir à des vœux définitifs au troisième trimestre.

#### Troisième TRIMESTRE (octobre - novembre - décembre)

##### Choix définitif

Au conseil de classe, le chef d'établissement valide votre passage :

■ **En voie générale** ; vous choisissez définitivement les 3 enseignements de spécialité que vous suivrez en première.

■ **En voie technologique**, dans la série choisie.

##### La passerelle pour changer d'orientation

L'émergence de parcours individuel et sécurisé pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de **stages passerelles** en fonction de votre profil. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Se renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

## La Voie Générale et Technologique



Après la seconde générale et  
technologique :  
je choisis mon parcours

### Première et Terminale

- **Suppression de la notion de filière**
  - Anciennement L, ES et S.
- **Un tronc commun**
  - Tronc commun de certaines disciplines pour tous les élèves,
  - Programmes et horaires identiques,
  - Coefficients identiques.
- **Des spécialités**
  - 3 enseignements de spécialité à choisir par l'élève,
  - Volume horaire de 4h par enseignement (donc 12h00 au total, soit presque la moitié de l'emploi du temps de l'élève),
  - En terminale en vue d'affiner son parcours vers les études supérieures : choix du maintien de 2 spécialités (volume horaire de 6h hebdomadaires par spécialité) parmi les 3 suivies en première.

**Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil. En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir parmi :**

- ✓ LVC (troisième langue vivante)
- ✓ EPS (Éducation Physique et Sportive)
- ✓ Arts (Art plastique, cinéma audiovisuel, théâtre, musique...)
- ✓ Langues et Cultures de l'Antiquité (latin ou grec) cumulable avec une autre option

**En terminale les élèves pourront choisir un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :**

- ✓ Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)
- ✓ « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- ✓ « Mathématiques complémentaires » destiné prioritairement aux élèves ayant suivi l'enseignement de spécialité « mathématiques » en première et qui n'ont pas choisi de conserver la spécialité en terminale.

[En Nouvelle-Calédonie, offre garantie dans tous les lycées de « mathématiques expertes », « mathématiques complémentaires » et « droit et grands enjeux du monde contemporain ».](#)

#### A noter

##### Un accompagnement personnalisé

En plus du temps d'accompagnement personnalisé à caractère disciplinaire, vous aurez aussi un temps d'aide à l'**orientation** tout au long du lycée pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur. Vous serez accompagnés selon les horaires prévus dans le cadre des marges d'autonomie des établissements.

## Liste et volumes horaires des enseignements

Enseignements communs	Première	Terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire-géographie	3h30*	3h30*
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue Vivante B	5h*	4h30*
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h30*	2h30*
Eléments fondamentaux de la culture KANAK	18h/an*	18h/an*
<b>TOTAL Horaire élève par semaine</b>	<b>18h*</b>	<b>17h30*</b>

\* Adaptation à la Nouvelle-Calédonie

Enseignements de spécialité	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
Arts	4h	6h
Biologie, Ecologie**	4h	6h
Histoire-géographie, Géopolitique et Science Politique*	4h	6h
Humanités, Littérature et Philosophie*	4h	6h
Langue, Littératures et Cultures étrangères	4h	6h
Littérature, Langues et Cultures de l'antiquité	4h	6h
Mathématiques*	4h	6h
Numérique et Sciences informatiques *	4h	6h
Physique chimie*	4h	6h
Sciences de la Vie et de la Terre*	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences Economiques et Sociales*	4h	6h
<b>Total horaire élève par semaine</b>	<b>12h</b>	<b>12h</b>

\* 7 spécialités proposées dans tous les lycées publics et privés sous contrat en Nouvelle-Calédonie

\*\* Uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole



### Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

### Humanités, littérature et philosophie

La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

### Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité** propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central "Vivre dans la cité", est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

### Langues, littératures et cultures étrangères

L'enseignement de spécialité en **Langues, littératures et cultures étrangères** s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien) ou régionale et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que "le voyage" ou "les imaginaires", tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

### Mathématiques

L'enseignement de spécialité **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : "Algèbre", "Analyse", "Géométrie", "Probabilités et statistique" et "Algorithmique et programmation". Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

### Sciences de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

### Physique-chimie

L'enseignement de spécialité **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis ("Le son et sa perception", "Vision et images", "Synthèse de molécules naturelles", etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

### Science de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité **sciences de la vie et de la Terre** propose aux lycéens d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivants : la Terre, la vie et l'organisation du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé. Le programme développe chez le lycéen des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité sciences de la vie et de la Terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

### Numérique et sciences informatiques

L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

### Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

## Arts

Au choix parmi :

### Musique

L'enseignement de spécialité **musique** développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.

### Histoire des arts

L'enseignement de spécialité **histoire des arts** propose aux élèves un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les élèves aux œuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles. En classe de première, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre au fil du temps.

### Arts plastiques

L'enseignement de spécialité **Arts plastiques** associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

### Cinéma-audiovisuel

L'enseignement de spécialité **cinéma-audiovisuel** propose aux élèves une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

### Théâtre

L'enseignement de spécialité **théâtre** propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

## Uniquement en Lycée agricole

### Biologie-écologie

L'enseignement **biologie-écologie** a pour objectifs de participer à la construction d'une culture scientifique solide, à la formation de l'esprit critique et de préparer aux études supérieures notamment dans les domaines de l'agronomie, de l'écologie, de la santé humaine et animale, du sport. Le programme s'articule autour de thématiques reflétant les questionnements scientifiques et sociétaux :

- Enjeux environnementaux : ressources, biodiversité, écosystèmes, climat
- Enjeux de santé publique : alimentation, environnement, activité physique, comportement à risque, patrimoine génétique.

Cet enseignement contribue également à :

- Inclure des situations concrètes dans les apprentissages : sorties sur le terrain, travail en laboratoire, rencontres avec des professionnels

INFO +

### ELABORER SON PARCOURS MATHÉMATIQUES ADAPTE A SON PROJET DE POURSUITE D'ETUDES

**L'Enseignement scientifique commun (tronc commun)** permet de présenter des méthodes, modèles et outils mathématiques utilisés pour décrire et expliquer la réalité complexe du monde et pour prédire ses évolutions. Les élèves travaillent dans des contextes issus d'autres disciplines (physique-chimie, sciences économiques et sociales, etc...) En Nouvelle-Calédonie, la demi-heure supplémentaire permet de consolider les apprentissages en mathématiques.

**L'enseignement de spécialité mathématiques** s'insère dans le continuum de formation Bac-3/Bac+3. Il vous permet de développer votre culture mathématique et d'atteindre le niveau dont vous avez besoin pour réussir vos études supérieures, qu'elles soient à dominante économique, sociale ou scientifique.

**L'option "mathématiques complémentaires"** est destinée prioritairement aux élèves qui, ayant suivi la spécialité « mathématiques » en première et ne souhaitant pas poursuivre cet enseignement en terminale, ont cependant besoin de compléter leurs connaissances mathématiques par un enseignement adapté à leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. C'est le cas en particulier pour les élèves qui se destinaient aux études médicales ou en sciences sociales ou économiques.

L'accès à cet enseignement sera possible pour des élèves n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité en première, mais ils ne seront pas prioritaires. Cependant, les deux programmes étant en partie liés, une remise à niveau des élèves concernés sera nécessaire.

L'option **"mathématiques expertes"** est destinée aux élèves qui ont un goût affirmé pour les mathématiques, et qui visent des formations où les mathématiques occupent une place prépondérante. Cet enseignement s'adresse aux élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité "mathématiques" en terminale et qui envisagent des classes préparatoires ou des études de mathématiques à l'Université.

## LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES PAR ETABLISSEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

Enseignements de spécialités 3 spécialités en Première 2 spécialités en Terminale	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	LE GRAND NOUMÉA (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE (PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
<b>Mathématiques</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Physique-chimie</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Science de la vie et de la terre</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Sciences Économiques et Sociales</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Humanités, littérature et philosophie</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Numérique et sciences informatiques</b>	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
<b>Langues, littératures et cultures étrangères</b>										
ANGLAIS	●		●	●	●	●	●	●	●	●
ESPAGNOL						●	●			
<b>Langues, littératures et cultures de l'antiquité (LLCA)</b>										
Sciences de l'Ingénieur	●				●			●	●	
<b>Arts parmi :</b>										
Arts plastiques		●	●							
Cinéma audiovisuel						●				
Musique										
Théâtre						●				
Histoire des Arts							●			

- 7 Spécialités proposées dans tous les lycées de la Nouvelle-Calédonie
- Spécialités proposées selon l'établissement

(PU) Public  
(PR) Privé

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

Enseignements optionnels 1 enseignement en Première 1 enseignement en Terminale	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	LE GRAND NOUMÉA (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE (PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
	<b>EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE</b>									
<b>LVC (dont offre Langue Kanak obligatoire)</b>										
ALLEMAND										
CHINOIS										
ESPAGNOL				•						
ITALIEN										
JAPONAIS								•		
AJIE				•						
DREHU		•	•	•	•	•	•			
NENGONE				•	•	•	•			
PAICI	•			•						
<b>Arts</b>										
Arts plastiques		•	•			•	•			
Cinéma audiovisuel						•				
Musique						•				
Théâtre	•					•				
Histoire des Arts						•				
<b>Éducation Physique et Sportive (EPS)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•		•
<b>Langues et cultures de l'antiquité (LCA)</b>										
LATIN			•		•	•	•			
GREC										
<b>EN TERMINALE UNIQUEMENT</b>										
<b>Mathématiques expertes</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Mathématiques complémentaires</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
<b>Droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC)</b>	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

(PU) Public

(PR) Privé

## ➤ LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Cette voie prépare à la poursuite d'études supérieures de 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5 pour certains étudiants. Ainsi, la grande majorité des bacheliers technologiques optent pour un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie).

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, santé et social, design et arts appliqués, gestion et management, etc.). Le choix d'un « série » se fait en fonction des centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études envisagées. Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de situations de terrain. Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

### Les 7 séries technologiques

#### La série STAV

##### **Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant**

Concerne les élèves des lycées agricoles motivés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux BTS (brevets de technicien supérieur agricole) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

#### La série ST2S

##### **Sciences et technologies de la santé et du social**

S'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS des secteurs paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

#### La série STD2A

##### **Sciences et technologies du design et des arts appliqués**

Vise les élèves attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et par la conception d'objets ou d'espaces. La discipline design et arts appliqués représente une part importante de l'emploi du temps. Cette série débouche sur la préparation, en 2 ans, du BTS des arts appliqués ou du DMA (diplôme des métiers d'art).

#### La série STHR

##### **Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration**

Se prépare après une 2<sup>de</sup> spécifique. Il est cependant possible de demander l'accès en 1<sup>re</sup> STHR après une seconde générale et technologique.

### La série STI2D

#### **Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**

S'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique chimie sont en lien avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et en DUT, puis en licence professionnelle. Les plus motivés peuvent viser l'admission en école d'ingénieur.

### La série STL

#### **Sciences et technologies de laboratoire**

Concerne les élèves qui s'intéressent aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie... Les travaux pratiques en laboratoire, la physique-chimie, la biologie, la biochimie et les sciences du vivant sont des matières prépondérantes. Cette série prépare à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou longues dans les domaines de la physique, de la chimie et de la biologie.

### La série STMG

#### **Sciences et technologies du management et de la gestion**

Elle s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. Elle comporte des enseignements généraux et des enseignements de management, de droit, d'économie et de sciences de gestion, avec une spécialisation en classe de terminale autour des ressources humaines et de la communication, du marketing, de la gestion et de la finance ou encore des systèmes d'information de gestion. Elle permet, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une poursuite d'études qui va de bac +2 (BTS, DUT) à bac +5 et au-delà (écoles de commerce et de management, masters, expertise comptable).



## Liste et volumes horaires des enseignements

ENSEIGNEMENTS COMMUNS A TOUTES LES SERIES		PREMIÈRE	TERMINALE
Français		3h <sup>(a)</sup>	-
Philosophie		-	2h
Histoire-géographie		2h	2h
Enseignement moral et civique		18h annuelles	18h annuelles
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A		4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup>	4h30 (dont 1h d'ETLV) <sup>(a)</sup>
Éducation physique et sportive		2h	2h
Mathématiques		3h	3h
Eléments fondamentaux de la culture Kanak		18h annuel	18h annuel
Éducation socio-culturelle <sup>(b)</sup>		1h	1h
Technologies de l'informatique et du multimédia <sup>(b)</sup>		0h30	0h30
SÉRIES	ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ SPECIFIQUES A CHAQUE SERIE	PREMIÈRE (3 spécialités)	TERMINALE (2 spécialités)
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	8h
STAV <sup>(b)</sup>	Gestion des ressources et de l'alimentation	6h45	6h45
	Territoires et sociétés	2h30	-
	Technologie	3h	-
	Territoire et technologie	-	4h30
STD2A	Physique-chimie	2h	-
	Outils et langages numériques	2h	-
	Design et métiers d'art	14h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9h
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13h
	Économie - gestion hôtelière	5h	5h
STI2D	Innovation technologique	3h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique	-	12h
	Physique-chimie et mathématiques	6h	6h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5h	5h
	Biochimie-biologie	4h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h	-
	Management	4h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10h
	Droit et économie	4h	6h
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS (au choix du candidat, 1 enseignement au plus)			
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre)		3h	3h
Éducation physique et sportive		3h	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)		3h	3h
Atelier artistique		72h annuelles	72h annuelles
LVC (langue vivante étrangère ou régionale) / Pratiques physiques et sportives / Hippologie et équitation / Pratiques sociales et culturelles / Pratiques professionnelles <sup>(b)</sup>		3h	3h

(a) 3h30 dans les lycées agricoles.

(b) En lycée agricole

## LES SERIES TECHNOLOGIQUES ET LEURS SPECIALITES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les élèves de terminale suivent l'enseignement de deux spécialités. Dans certaines séries, un enseignement spécifique (intégré dans une des 2 spécialités) devra être choisi:

- **En STMG** : dans la spécialité Management, l'élève choisira parmi gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion
- **En STI2D** : dans la spécialité Ingénierie, Innovation et Développement Durable, l'élève choisira parmi architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- **En STL** : l'élève choisira parmi Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (choix à faire dès la première STL)
- **En STAV** : dans la spécialité Territoire et Technologie, l'élève choisira parmi Aménagement ; Production

Le tableau ci-dessous présente les séries et les enseignements spécifiques proposés par les établissements.

SERIES TECHNOLOGIQUES	ANTOINE KELA (PU)	APOLLINAIRE ANOVA (PR)	BLAISE PASCAL (PR)	DO KAMO (PR)	ESCOFFIER (PU)	JULES GARNIER (PU)	LAPÉROUSE (PU)	LE GRAND NOUMÉA (PU)	MICHEL ROCARD (PU)	MONT-DORE (PU)	WILLIAMA HAUDRA (PU)
<b>STD2A</b>						•					
<b>STHR</b>					•						
<b>STI2D</b>											
architecture et construction						•			•	•	
énergies et environnement		•				•			•		
Innovation technologique et éco-conception						•			•		
systèmes d'information et numérique		•				•			•	•	
<b>STL</b>											
Biotechnologies									•		
Sciences physiques et chimiques en laboratoire									•		
<b>STMG</b>											
Gestion et finance	•	•	•	•			•	•			
Mercatique		•	•	•			•	•		•	•
Ressources humaines et communication	•	•	•	•			•	•		•	•
Systèmes d'information de gestion			•					•			
<b>ST2S</b>		•						•			
<b>STAV</b>											
Aménagement									•		
Production									•		
<b>OPTIONS</b>											
Arts	•	•	•				•	•			
EPS	•	•	•	•	•	•	•	•	•		•
LVC					•						

### Lexique des abréviations (lire descriptifs pages 23-24)

BAC STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
BAC STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
BAC STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
BAC STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
BAC STL	Sciences et technologies de laboratoire
BAC STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
BAC ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social

# La voie générale et technologique



## Les établissements et leurs formations par province

## ↳ LES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES ET LEURS FORMATIONS PAR PROVINCE

On trouvera présentés ci-dessous les baccalauréats général et technologiques classés par provinces et noms des établissements (publics ou privés, sous contrat).

Δ Enseignement public

□ Enseignement privé

DNL : Discipline Non-Linguistique (matière enseignée en langue étrangère)

SELO : Section Européenne ou de Langue Orientale

ATTENTION : les informations relatives aux offres de formation sont susceptibles de modifications et seront ouvertes à la condition qu'il y ait une demande suffisante

### Δ Les lycées publics en PROVINCE-SUD

#### Lycée du Grand Nouméa

BP 183 – 98830 Dumbéa  
Tél : 41 01 00 – Fax : 41 01 01  
<http://weblgn.ac-noumea.nc/>

#### Diplômes préparés

- **Bac général 2021 rénové**, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Arts : Histoire des Arts / Arts plastiques

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone  
LVC : Drehu, Nengone

#### Sections particulières :

CHAM : Golf, Karaté, Natation (Pôle Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte).

Section euro DNL anglais

#### Diplôme technologique préparé

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion
- **Bac ST2S**

#### Lycée LAPÉROUSE

BP M5 – 98849 Nouméa Cedex  
Tél : 28 33 60 – Fax : 27 74 50  
<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>

#### Diplômes préparés

- **Bac général 2021 rénové**, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Arts : Histoire des Arts / Arts plastiques / Cinéma audiovisuel / Musique / Théâtre

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Allemand, Espagnol, Japonais, Italien, Chinois en Tale  
LVC : Drehu, Nengone

#### Sections particulières :

CHAM : Sport : Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Tennis

DNL anglais (Non SELO)

#### Diplôme technologique préparé

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication

## Lycée polyvalent JULES GARNIER

BP H3 – 98849 Nouméa Cedex

Tél : 24 35 55 – Fax : 27 76 46

<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur

### Langues vivantes

LVA : Anglais

LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone

LVC : Drehu, Nengone

DNL Anglais (non SELO)

### Sections particulières :

CHAM : Sport : Athlétisme (CTE)

### Diplôme technologique préparés

- **Bac STD2A**
- **Bac STI2D** spécialités : architecture et construction / Énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique

## Lycée polyvalent du MONT-DORE

BP 865 – 98810 Mont-Dore

Tél : 45 48 44

### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur

### Langues vivantes

LVA : Anglais

LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone

### Sections particulières :

Section euro DNL : Histoire- géographie

### Diplôme technologique préparés

- **Bac STD2A**
- **Bac STI2D** spécialités : architecture et construction/ systèmes d'information et numérique
- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : ressources humaines et communication/ mercatique

## Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) ESCOFFIER

BP 371 – 98845 Nouméa

Tél : 27 63 88 – Fax : 28 22 30

<http://weblpch.ac-noumea.nc/>

### Diplômes technologiques préparés

Bac Sciences et technologiques de l'hôtellerie restauration (STHR)

### Langues vivantes

- LVA : Anglais

- LVB : Japonais

- LVC : non proposé

**Sections particulières** : non proposé

### Lycée agricole et général MICHEL ROCARD

BP 5 – 98825 Pouembout  
Tél : 47 26 44 – Fax : 47 20 62  
<http://www.legta.formagri.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Sciences de l'ingénieur / Biologie-écologie

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Païci  
LVC : Japonais

#### Sections particulières :

Section euro DNL : Sciences Physique & Hist/géo.

#### Diplômes technologiques préparés

- **Bac STAV** spécialités : aménagement et valorisation des espaces / technologie de la production agricole
- **Bac STI2D** spécialités : architecture et construction / Énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique
- **Bac STL** Enseignements spécifiques : biotechnologies / sciences physiques et chimiques en laboratoire

### Lycée ANTOINE KÉLA

BP 147 – 98822 Poindimié  
Tél : 42 73 62 – Fax : 42 73 65  
<http://webkela.ac-noumea/nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité / Arts : Théâtre / Sciences de l'ingénieur

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Païci  
LVC : Païci  
DNL Anglais (non SELO)

#### Sections particulières :

#### Diplômes technologiques préparés

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / ressources humaines et communication

**Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA**

BP 42 – 98820 Wé

Tél : 45 18 90 – Fax : 45 49 51

<http://webhaudra.ac-noumea.nc>

**Diplômes préparés**

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères

**Langues vivantes**

LVA : Anglais

LVB : Espagnol, Drehu, Nengone

**Sections particulières :**

Section euro DNL : SVT & Maths

**Diplômes technologiques préparés**

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : mercatique / ressources humaines et communication

### Lycée BLAISE PASCAL

BP 8193 – 98807 Nouméa Cedex  
Tél : 26 16 66 – Fax : 26 29 11  
<http://blaisepascal.ddec.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Arts : Arts plastiques

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais, Allemand, Chinois  
LVC : Drehu

#### Sections particulières :

CHAM : Cyclisme, Équitation, Golf, Surf, Voile

#### Diplômes technologiques préparés

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion

### Lycée polyvalent DO KAMO

BP 615 – 98845 Nouméa Cedex  
Tél : 28 43 51 – Fax : 26 02 86  
<http://www.dokamo.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées :  
Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Arts : Histoire des Arts

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paici  
LVC : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paici

#### Sections particulières : non proposé

#### Diplômes technologiques préparés

- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication

### Lycée APOLLINAIRE ANOVA

BP 126 – 98890 Païta  
Tél : 35 34 22 – Fax : 35 37 88  
<http://www.anova.ddec.nc/>

#### Diplômes préparés

- Bac général 2021 rénové, spécialités proposées : Mathématiques / Physique-chimie/ Science de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Arts : Arts plastiques, Cinéma audiovisuel

#### Langues vivantes

LVA : Anglais  
LVB : Espagnol, Japonais  
LVC : Drehu

#### Sections particulières : non proposé

#### Diplômes technologiques préparés

- **Bac STI2D** Enseignements spécifiques : énergies et environnement / systèmes d'information numérique
- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication
- **Bac ST2S**



# La voie générale et technologique

The screenshot shows the website for the Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie. The header includes the logo of the French Republic and the text 'vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie direction générale des enseignements'. The URL 'ac-noumea.nc' is displayed. A search bar contains the text 'Entrez votre recherche ici' and an 'OK' button. A navigation menu includes 'Vice-rectorat', 'Collèges/Lycées', 'Examens/Concours', 'Orientation/Formations', and 'Politique Éducative'. The main content area features a section titled 'Réforme du lycée : Adaptation et contextualisation à la Nouvelle-Calédonie' with a sub-heading 'LE LYCÉE CHANGE' and a photograph of four students. To the right, an 'ACCÈS DIRECT' sidebar lists several topics: Absentéisme et décrochage scolaire, Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, Climat scolaire, Enseignement des langues et de la culture kanak, and Réforme du collège.

Logo of the Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie (direction générale des enseignements) and the URL [ac-noumea.nc](http://ac-noumea.nc). Search bar: Entrez votre recherche ici OK.

Navigation menu: Vice-rectorat, Collèges/Lycées, Examens/Concours, Orientation/Formations, Politique Éducative.

Section: Réforme du lycée : Adaptation et contextualisation à la Nouvelle-Calédonie. Découvrez les nouveautés du lycée général et technologique, et les nouveautés de la voie professionnelle en Nouvelle-Calédonie.

Image: LE LYCÉE CHANGE (with photo of four students).

ACCÈS DIRECT:

- \* Absentéisme et décrochage scolaire
- \* Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés
- \* Climat scolaire
- \* Enseignement des langues et de la culture kanak
- \* Réforme du collège

Des sites pour bien choisir  
votre parcours

Le site dédié aux élèves de seconde pour l'élaboration de leur projet d'orientation

**SECONDES 2018/2019** 5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE | MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION | onisep | MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

ÉTAPE 1 | ÉTAPE 2 | ÉTAPE 3 | ÉTAPE 4 | ÉTAPE 5

**Je découvre le nouveau lycée**

- Le lycée et le bac 2021
- Les étapes clés de la seconde
- L'aide à l'orientation
- Mes enseignements de spécialité : Horizons 2021
- Entrer en première
- Les enseignements de spécialité près de chez vous

**J'explore le monde économique et professionnel**

**Je décrypte l'enseignement supérieur**


**Je construis mes choix**


**Je m'implique dans la réalisation de mes choix**


© MENJ - MESRI - ONISEP 2019 | Infos légales | Données Personnelles

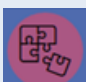
<http://www.secondes2018-2019.fr>


Ce site<sup>3</sup> permet aux élèves de seconde de se familiariser avec les critères à prendre en compte pour construire leur projet d'orientation. Il propose 5 étapes « à la carte » dont chacun peut se saisir dans l'ordre qui lui convient.

- 

**Je découvre le nouveau lycée**  
Une présentation des objectifs du nouveau bac, des étapes-clés du lycée et de la démarche d'orientation.
- 

**J'explore le monde économique et professionnel**  
La découverte du monde économique, des secteurs d'activités et de leurs métiers, à travers des fiches, articles et vidéos ...
- 

**Je décrypte l'enseignement supérieur**  
Un panorama des voies de formation post-bac et de leurs spécificités  
Un focus sur les connaissances et compétences pour réussir dans l'enseignement supérieur  
Un exposé des attendus des filières post-bac...
- 

**Je construis mes choix**  
Des repères pour réfléchir à ses goûts, ses centres d'intérêt, ses compétences acquises à l'école et en dehors de l'école, ses points forts et ses points faibles.
- 

**Je m'implique dans la réalisation de mes choix**  
Des suggestions d'activités pour développer son autonomie et son sens de l'initiative : s'engager dans un projet collectif, faire des stages en entreprise, se rendre sur des salons dédiés à l'orientation...

<sup>3</sup> Attention, site ONISEP national non-contextualisé à la Nouvelle-Calédonie  
Après la 3<sup>e</sup> et la 2<sup>de</sup> Rentrée 2020



<http://www.horizons2021.fr>

Le site Horizons 2021<sup>4</sup> permet aux lycéens qui envisagent la voie générale de préciser leurs choix d'enseignements de spécialité. Ce site propose :

- Un descriptif de chaque enseignement de spécialité, de ses contenus et de ses objectifs ;
- La possibilité de tester des combinaisons de 3 enseignements de spécialité pour découvrir des « horizons » de poursuites d'études. Il précise les contours de ces « horizons » et identifie, pour chacun d'entre eux, des univers de formations et de métiers à travers quelques exemples ;
- Un lien entre les spécialités et les grands domaines de formation du supérieur.

Un site spécialement dédié mettant en relation les horizons avec les formations supérieures offertes en Nouvelle-Calédonie est mis à disposition :

[www.ac-noumea.nc/horizons2021](http://www.ac-noumea.nc/horizons2021)

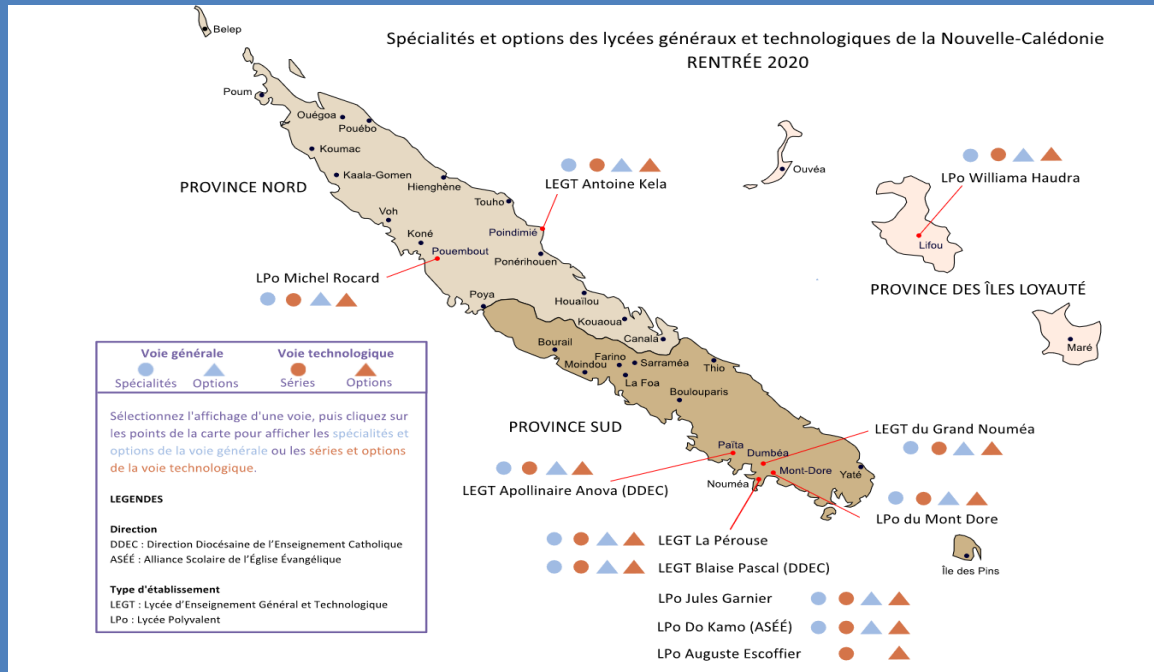


<sup>4</sup> Attention, site ONISEP national non-contextualisé à la Nouvelle-Calédonie  
Après la 3<sup>e</sup> et la 2<sup>de</sup> Rentrée 2020

## Carte des spécialités et des options des lycées d'enseignement général et technologique de Nouvelle-Calédonie

Retrouvez les options et spécialités des lycées généraux et technologiques de Nouvelle-Calédonie sur la carte interactive à l'adresse :

<http://www.ac-noumea.nc/html/carteLEGT/>



### QUELQUES CONSEILS POUR CHOISIR LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Vous allez choisir **3 enseignements de spécialité** à la fin de votre classe de seconde dans la perspective de votre classe de première générale, puis **vous en approfondirez 2** en classe de terminale. Votre lycée vous accompagne déjà dans votre démarche : séances d'information, recherche de centres d'intérêts, semaines de l'orientation, forum des métiers, visites de salons ou d'établissements d'enseignement supérieur, intervention de professionnels, ...

Voici, en complément, quelques conseils pour réfléchir à vos choix. Choisissez des **enseignements de spécialité qui vous plaisent et dans lesquels vous êtes déjà à l'aise**, ou bien qui vous tentent vraiment. Vos goûts seront les meilleurs moteurs de votre motivation et de votre réussite.

Vous et vos parents pouvez **demandez des conseils** à votre professeur principal et au Psy-EN (Psychologue de l'éducation Nationale) de votre lycée.

Consultez le site officiel qui vous est dédié [www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr) pour vous aider à concevoir peu à peu un projet d'orientation et à choisir vos enseignements de spécialité.

Cette application vous permet de voir toutes les correspondances possibles entre des combinaisons d'enseignements de spécialités et des "horizons" vers de futures études supérieures ou activités professionnelles.

Si vous souhaitez suivre un enseignement de spécialité qui n'est pas proposé dans votre lycée, vos parents peuvent s'informer auprès de votre professeur principal ou du proviseur. Des solutions sont possibles : suivre l'enseignement dans un lycée proche qui aura passé une convention avec votre lycée, ou demander à changer d'établissement.

Comme beaucoup d'élèves, vous n'avez pas encore une idée précise des métiers qui vous plairaient. Réfléchissez tout de même à ce qui vous motive.

Pour mieux cerner vos centres d'intérêt et découvrir des métiers qui vous correspondraient, l'ONISEP vous propose un quiz : [www.secondes2018-2019.fr/quiz-mes-gouts](http://www.secondes2018-2019.fr/quiz-mes-gouts)

## Après la troisième, choisir son orientation



### LA VOIE PROFESSIONNELLE

- La transformation du Lycée professionnel
- Les familles de métiers
- CAP et Bac Pro

**Objectif : Acquérir des compétences professionnelles de pointe qui offrent des débouchés dans des secteurs d'avenir et porteurs d'emplois en préparant un CAP ou un Baccalauréat Professionnel. Depuis la rentrée 2018, la transformation de la voie professionnelle met en place des parcours plus personnalisés, mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études.**

**Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.**

Ces familles de métiers regroupent des spécialités de Baccalauréats Professionnels et de CAP qui présentent un socle de compétences professionnelles communes.

### DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1<sup>ère</sup> année de CAP / CAP agricole ou en seconde professionnelle, comme au collège, vous suivrez des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure et les sciences physiques pour l'électricité.

### DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de TP (travaux pratiques) et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en extérieur. Le travail en petits groupes et en équipes est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre** en vue de l'examen final.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention** : dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

### DES STAGES EN ENTREPRISE

En CAP / CAP agricole ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise en conditions réelles.

#### A savoir

Des tests numériques de positionnement en français et en mathématiques ont lieu au cours de la deuxième quinzaine de mars en seconde professionnelle et en première année de CAP. Le test de positionnement de début d'année est la première étape de l'accompagnement personnalisé, qui permet aux lycéens de consolider la maîtrise de l'expression écrite et orale et des compétences mathématiques essentielles dans la vie personnelle et professionnelle, nécessaires pour une poursuite dans l'enseignement supérieur ou une insertion dans l'emploi.

### Premier TRIMESTRE (mars - avril- mai)

#### Le temps de la réflexion

- Dès le premier trimestre, il est important de vous informer sur les parcours de formation possibles après la 3<sup>e</sup> et de faire le point sur vos compétences scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.
- Renseignez-vous au CDI (centre de documentation et d'information) de votre collège sur les différentes formations et les métiers qui leur correspondent.
- Prévoyez des échanges avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale intervenant au collège.
- Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour vous sensibiliser à la réalité du monde du travail et tester un projet de formation ou de métier.
- Pensez à noter sur votre agenda les rendez-vous importants de l'année, comme les salons ou les JPO (journées portes ouvertes) dans les lycées, CFA (centres de formation d'apprentis) et autres établissements.
- Conservez la trace de vos recherches et renseignez le parcours Avenir dans Folios ou tout autre espace dédié comme l'ENT (espace numérique de travail) de votre collège.

### 2EME TRIMESTRE (juin - juillet - août)

#### Les intentions provisoires

Sur la fiche de dialogue remise par le collège, vous devez formuler un ou plusieurs vœux provisoires :

- 2<sup>de</sup> GT (générale et technologique) ou 2<sup>de</sup> spécifique (bac STHR) ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole.

Parallèlement, continuez à approfondir votre information grâce aux JPO et aux mini-stages organisés dans les lycées. C'est l'occasion de découvrir les enseignements et les spécialités, d'assister à un cours et de rencontrer des élèves et des professeurs.

Le conseil de classe du 2e trimestre émet un avis provisoire d'orientation. Cette proposition constitue la base pour qu'avec vos parents vous puissiez dialoguer avec votre professeur principal et le psychologue de l'Éducation nationale en vue du choix définitif.

### Troisième TRIMESTRE (octobre - novembre - décembre)

#### Choix définitif

Vous arrêtez vos vœux définitifs et les indiquez sur la fiche de dialogue. N'hésitez surtout pas à formuler plusieurs vœux. Sur le dossier de demande d'affectation, vous inscrirez : pour la 2<sup>de</sup> GT, les formations demandées et, pour chacune, les établissements souhaités ; pour la voie professionnelle, le choix des spécialités professionnelles et les modalités de formation (statut scolaire ou apprentissage).

Le conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation :

- Si elle correspond à votre demande, elle devient alors la décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement dans la fiche de dialogue ;
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille. En cas de désaccord avec cette décision, votre famille peut, dans un délai de 3 jours, faire appel auprès d'une commission qui arrêtera la décision d'orientation définitive.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous et votre famille pouvez opter pour le maintien dans la classe d'origine.

Après les épreuves du brevet, vous recevrez votre notification d'affectation en lycée. Avec votre famille, vous devrez impérativement vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un autre élève sur liste d'attente.

## LE CAP

**Le certificat d'aptitude professionnelle (diplôme de niveau III) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier).**

LE CAP propose des parcours d'accès au diplôme adaptés dans leurs durées et leurs modalités : le CAP peut être préparé en 1 ou 2 ans en fonction des profils et des besoins de chacun.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de troisième pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Le cursus comprend :

- Des enseignements généraux (français, histoire-géographie, mathématiques-sciences, langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- Des enseignements technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours, de TP (travaux pratiques) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef-d'œuvre en vue du diplôme ;
- Des périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines de stages) ;
- Des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. Vous consolidez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques.

**Deux familles de métiers** sont proposées en CAP depuis la rentrée 2019, **évolutions possibles pour la rentrée 2020** :

- Métiers du commerce et de la distribution ;
- Métiers de l'hôtellerie-restauration

**Pour les CAP qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 1<sup>ère</sup> année de CAP.**

## LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel (diplôme de niveau IV) peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en STS (section de technicien supérieur, en 2 ans).

Cinq familles de métiers<sup>5</sup> sont proposées en seconde professionnelle depuis la rentrée 2019, **évolutions possibles pour la rentrée 2020** :

- Métiers de la maintenance des véhicules ;
- Métiers de la maintenance des matériels ;
- Métiers du Bois ;
- Métiers de l'administration, de l'accueil et de la relation client, option tourisme
- Métiers de l'hôtellerie-restauration

En fin de seconde, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat professionnel qu'il conservera en 1<sup>ère</sup> et en terminale.

**Pour les baccalauréats professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2<sup>de</sup>.**

### La passerelle pour changer d'orientation

L'émergence d'un parcours individuel et sécurisé pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Éducatif de la Nouvelle-Calédonie. Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes **spécialités**, sans avoir à débiter un nouveau cycle, il existe des possibilités de **stages passerelles** en fonction de votre profil. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Se renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

<sup>5</sup> Contextualisées à la Nouvelle-Calédonie



## A SAVOIR : L’AFFECTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE

La procédure d’affectation en voie professionnelle est informatisée : AFFELNET (Affectation des élèves par le NET).

AFFELNET concerne les candidats à l’entrée en 2<sup>de</sup> professionnelle ou en 1<sup>re</sup> année de CAP (y compris les formations agricoles). Elle attribue un barème pour chaque candidature formulée afin de classer celle-ci sur une liste principale (il est alors admis) ou sur une liste complémentaire (en attente d’un désistement).

Cependant, il existe des procédures particulières pour un nombre limité de formations professionnelles :

- CAP Agent de sécurité
- 2<sup>de</sup> pro Métiers de la sécurité
- 2<sup>de</sup> pro Artisanat et Métiers d’Arts option communication visuelle pluri média

Vous trouverez le détail de ces procédures en en faisant la demande auprès de votre établissement d’origine.

### ET POURQUOI PAS L’APPRENTISSAGE ?

Choisir l’apprentissage, c’est suivre une **formation en alternance avec un statut d’apprenti-salarié** qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne des périodes de cours en CFA (centre de formation d’apprentis) et des périodes de travail en entreprise. L’apprentissage s’effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s’adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus. En tant qu’apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l’entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et bénéficiez des mêmes vacances que les autres salariés (en général 5 semaines de congés payés par an). Pour signer un contrat d’apprentissage, il vous faut, avec l’aide de votre établissement, chercher une entreprise. Mieux vaut démarrer ses demandes plusieurs mois avant le début de la formation. Une fois l’entreprise d’accueil trouvée, c’est cette dernière qui vous inscrit en CFA.



#### RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en alternance du CAP au Bachelor.

#### POINT Apprentissage

14 rue de Verdun-98800 NOUMEA  
tél : 24.69.49 – contact@apprentissage.nc

# LA VOIE PROFESSIONNELLE




## Les établissements et leurs formations par province

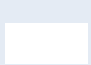
## LISTE DES SECONDES PROFESSIONNELLES ET DES CAP PAR FAMILLE DE METIER ET PAR ETABLISSEMENT

### A savoir

En fin de 2<sup>de</sup> professionnelle, l'élève choisit la spécialité de baccalauréat qu'il préparera en 1<sup>re</sup> et en terminale.

En fin de 1<sup>re</sup> année de CAP, l'élève choisit la spécialité qu'il préparera en 2<sup>ème</sup> année.

 Les bacs pros et les CAP par famille de métiers

 Les bacs pros et les CAP qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de spécialité se fait dès la 2<sup>de</sup> pro ou la 1<sup>re</sup> année de CAP.

### Lycées publics en PROVINCE-SUD

- Lycée polyvalent JULES GARNIER**

Internat F/G

<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

65 avenue James Cook – Nouville

BP H3 – 98849 Nouméa CEDEX

Tél : 24 35 55 – Fax : 28 22 30

@ : [ce.98300031@ac-noumea.nc](mailto:ce.98300031@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Maintenance des véhicules, option A voitures particulières	OUI
CAP Réalisation Industrielle en chaudronnerie ou Soudage	OUI

Seconde pro : <b>Maintenance des équipements industriels</b>
Seconde pro : <b>Métiers de la maintenance des véhicules</b>
Première pro : <b>Maintenance des véhicules option A : voitures particulières</b>
Première pro : <b>Maintenance des véhicules option C : Motocycles</b>
Seconde pro : <b>Technicien en chaudronnerie industrielle</b>

- Lycée polyvalent du Mont-Dore**

Internat F/G

BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore, Saint-Michel

Tél : 45 48 44

<http://webmontdore.ac-noumea.nc/>

@ : [ce.98306931@ac-noumea.nc](mailto:ce.98306931@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Agent de propreté et d'hygiène	OUI
CAP Propreté de l'environnement urbain : Collecte et recyclage	OUI
CAP agricole : Jardinier paysagiste	NON
CAP agricole : Métiers de l'agriculture	NON

- **Lycée polyvalent du Mont-Dore (suite)**

Seconde pro : <b>Systèmes numériques</b>
Seconde pro : <b>Gestion des pollutions et protection de l'environnement</b>
Seconde pro : <b>Hygiène, propreté et stérilisation</b>

- **Lycée professionnel PÉTRO ATTITI**

Internat F/G

<http://webattiti.ac-noumea.nc/>

15 rue Teihard de Chardin – Rivière Salée

BP K2 – 98849 Nouméa CEDEX

Tél : 41 88 33 – Fax : 43 46 36

@ : [ce.9830306r@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830306r@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Maçon	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers du Bois</b>	OUI
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Constructeur Bois</b> <b>2<sup>ème</sup> année CAP Menuiserie, fabricant de menuiserie, mobilier et agencement</b>	
CAP Électricien	OUI
CAP Carreleur mosaïste	OUI
CAP Monteur installations sanitaires	OUI
CAP Peintre Applicateur de Revêtement	OUI
CAP Agent de sécurité (recrutement sur tests et entretiens)	NON

<b>Seconde pro : Métiers de l'énergétique</b>	
<b>Première pro : Technicien du froid et conditionnement d'air</b> <b>Première pro : Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques</b>	
Seconde pro : Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
Seconde pro : Technicien du bâtiment : Organisation et réalisation gros œuvre	
Seconde pro : Accompagnement, soins et services à la personne	Seconde commune
Seconde pro : Métiers de la sécurité (recrutement sur tests et entretiens)	
Seconde pro : Techniciens d'Études du bâtiment	Seconde commune
<b>Seconde pro : Métiers du Bois</b>	
<b>Première pro : Technicien Constructeur bois</b> <b>Première pro : Étude et réalisation d'agencement</b>	

- **Lycée professionnel commercial et hôtelier ESCOFFIER (LPCH)**

Internat F/G

<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>

2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie

BP 371 – 98845 Nouméa CEDEX

Tél : 27 63 88 – Fax : 28 22 30

@ : [ce.9830006p@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830006p@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Opérateur/Opératrice logistique	OUI
CAP Pâtissier	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers de l'hôtellerie restauration</b>	OUI
2 <sup>ème</sup> année CAP Cuisine 2 <sup>ème</sup> année CAP Commercialisation et Services en hôtel, café, restaurant	
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers du commerce et de la distribution</b>	OUI
2 <sup>ème</sup> année CAP Employé de commerce multi-spécialités 2 <sup>ème</sup> année CAP Employé de vente spécialisé	

Seconde pro : Cuisine
Seconde pro : Commercialisation et Service en Restauration
Seconde pro : Gestion administration
<b>Seconde pro : Métiers de la relation client</b>
Première pro : Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex-commerce) Première pro : Métiers du commerce et de la vente option B : Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex-vente)
Seconde pro : Transport - Logistique

## Lycées publics en PROVINCE-NORD

- Lycée agricole et général MICHEL ROCARD de POUEMBOUT**

Internat F/G

<http://www.legta.formagri.nc/>

BP 5 – 98825 Pouembout

Tél : 47 26 44 – Fax : 47 20 62

@ : [legta.pouembout@educagri.fr](mailto:legta.pouembout@educagri.fr)

	Places réservées SEGPA
CAP Serrurier métallier	OUI
CAP Maintenance de matériel, option B Matériels de construction et de manutention	OUI

Seconde pro : Maintenance matériel, option B Matériels de construction et de manutention
Seconde pro : Ouvrage du bâtiment - métallerie
Seconde pro : Pilote de ligne de production
Seconde pro : Service aux personnes et aux territoires
Seconde pro : Aménagements paysagers
Seconde pro : Gestion des milieux naturels et de la faune
Seconde pro : Productions
Première pro : conduite et gestion de l'entreprise agricole

- **ALP de KOUMAC**

Internat F/G  
 Rue William Boarat  
 BP 22 – 98850 Koumac  
 Tél : 47 62 27 / 47 62 81 – Fax : 47 60 20  
 @ : [ce.9830007r@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830007r@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Maintenance des bâtiments de collectivités	OUI
1 <sup>re</sup> année de CAP Métiers de l'hôtellerie - restauration	OUI
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Cuisine</b> <b>2<sup>ème</sup> année CAP Commercialisation et services en hôtel, café, restaurant</b>	

- **ALP de POINDIMIÉ, Collège Raymond Vauthier**

Internat F/G  
<http://webvauthier.ac-noumea.nc/>  
 Route principale n°3 – Poindimié BP2 – 98822 Poindimié  
 Tél : 47 72 76 – Fax : 47 71 53  
 @ : [ce.9830008s@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830008s@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Maçon	OUI
CAP Maintenance des matériels, option C Matériels d'espaces verts	OUI

- **Lycée professionnel AUGUSTIN TY**

Internat F/G

<http://www.ac-noumea.nc/touho/>

Route provinciale Nord n° 10 – Touho BP 25 – 98831 Touho

Tél : 42 87 11 – Fax : 42 87 57

@ : [ce.9830460h@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830460h@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air	OUI
CAP Électricien	OUI
CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers de l'hôtellerie restauration</b>	OUI
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Cuisine</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Commercialisation et services en hôtel, café, restaurant</b>	

Seconde pro : Maintenance nautique	
Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés	
Seconde pro : Accompagnement, Soins et Services à la Personne	Seconde commune
Seconde pro : Cuisine	
Seconde pro : Commercialisation et Service en Restauration	
Seconde pro : Gestion administration	
Seconde pro : Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques	



## Lycées publics en PROVINCE DES ILES LOYAUTÉ

- Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA (lycée des îles Loyauté)**

Internat F/G

<http://www.ac-noumea.nc/lil/>

BP 42 – 98820 Wé Lifou

Tél : 45 18 90 / 45 52 75 – Fax : 45 49 51

@ : [ce.9830483h@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830483h@ac-noumea.nc)

	Places réservées SEGPA
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers de l'hôtellerie restauration</b>	OUI
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Cuisine</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Commercialisation et Services en hôtel, café, restaurant</b>	
CAP Maintenance de bâtiments et de collectivités	OUI
CAP Gestion et Commercialisation des produits locaux (Préparé à l'ALP de Maré)	OUI
<b>Seconde pro : Métiers de l'administration, de l'accueil et de la relation clients</b>	
<b>Première pro : Gestion administration</b>	
<b>Première pro : Accueil relation clients et usagers</b>	

## Lycées privés en PROVINCE-SUD

- Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)**

Internat F/G

<http://www.dokamo.nc/>

15 bis rue Taragnat – Vallée des Colons – Nouméa

BP 615 – 98845 Nouméa Cedex

Tél : 28 43 51 – Fax : 26 02 86

@ : [dokamo@lagoon.nc](mailto:dokamo@lagoon.nc)

Seconde pro : <b>Transports</b>	
Seconde pro : <b>Gestion administration</b>	
Seconde pro : <b>Technicien d'études du Bâtiment</b>	Seconde commune

- Lycée professionnel PÈRE GUÉNEAU (DDEC)**

Internat G

<http://lppg.ddec.nc/>

24 Route Ter 1 Village – Bourail – BP 85 – 98870 Bourail

Tél : 44 11 28 – Fax : 44 17 84

@ : [sec.lp.pgueneau@ddec.nc](mailto:sec.lp.pgueneau@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance	OUI
CAP Maintenance des véhicules – Option A : Voitures particulières	OUI
CAP Maintenance des véhicules – Option B : Véhicules de transport routier	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers de la maintenance des matériels</b>	<b>OUI</b>
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Maintenance des matériels : option A Matériels Agricoles</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Maintenance des matériels : option B Matériels de la construction et de la manutention</b>	
<b>Seconde pro : Métiers de la maintenance des véhicules</b>	
<b>Première pro : Maintenance des véhicules option A : Voiture particulière</b>	
<b>Première pro : Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routiers</b>	
<b>Seconde pro : Métiers de la maintenance des matériels</b>	
<b>Première pro : Maintenance des matériels - matériels agricoles</b>	
<b>Première pro : Maintenance des matériels – matériels de la construction et de la manutention</b>	

- **Lycée professionnel FRANÇOIS D'ASSISE (DDEC)**

Internat F/G

<http://lpfa.ddec.nc/>

BP 33 – 98870 Bourail

Tél : 44 13 76 – Fax : 44 15 05

@ : [sec.lp.fassise@ddec.nc](mailto:sec.lp.fassise@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles	OUI

Seconde pro : Gestion administration
<b>Seconde pro : Métiers de la relation client</b>
Première pro : Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex-commerce)
Première pro : Métiers de l'accueil (ex-Accueil Relation Clients usagers)

- **Lycée professionnel SAINT- PIERRE CHANEL (DDEC)**

Internat F

<http://lpchanel.ddec.nc/>

538 rue Charles Beautemps-Beauprès

BP 1728 – La Conception – 98810 Mont-Dore

Tél : 41 72 71 – Fax : 43 53 65

@ : [sec.lp.spchanel@ddec.nc](mailto:sec.lp.spchanel@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers du commerce et de la distribution</b>	OUI
2 <sup>ème</sup> année CAP Employé de commerce multi-spécialités	
2 <sup>ème</sup> année CAP Employé de vente : produits d'équipements courants	

Seconde pro : Gestion administration
<b>Seconde pro : Métiers de la relation client</b>
Première pro : Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex-commerce)
Première pro : Métiers du commerce et de la vente option B : Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale (ex-vente)

- **Lycée professionnel SAINT JOSEPH DE CLUNY (DDEC)**

Internat F/G

<http://lpsjc.ddec.nc/>

Rue de l'Alma – Nouméa – BP 8010 – 98807 Nouméa Cedex

Tél : 28 41 33 – Fax : 25 19 85

@ : [sec.lp.scluny@ddec.nc](mailto:sec.lp.scluny@ddec.nc)

Seconde pro : Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et pluri média (recrutement sur commission)
Seconde pro : Gestion administration
<b>Seconde pro : Métiers de la relation client</b>
<b>Première pro : Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial (ex-commerce)</b>
<b>Première pro : Métiers de l'accueil (ex-Accueil Relation Clients usagers)</b>

- **Lycée professionnel MARCELIN CHAMPAGNAT**

Internat G

<http://lpmc.ddec.nc/>

Route territoriale – Païta – BP 13 – 98890 Païta

Tél : 35 31 24 – Fax : 35 37 56

@ : [sec.lp.mchampagnat@ddec.nc](mailto:sec.lp.mchampagnat@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Serrurier métallier	OUI
CAP Électricien	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers du Bois</b>	<b>OUI</b>
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Constructeur bois</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année de CAP Fabricant Menuiserie Mobilier Agencement</b>	
CAP Maçon	OUI
Seconde pro : Technicien menuisier agenceur	
Seconde pro : Maintenance des Équipements industriels	
Seconde pro : Métiers de l'électricité et ses environnements connectés	
Seconde pro : Ouvrages du bâtiment métallerie	

- **Lycée professionnel SAINT JEAN XXIII (DDEC)**

Internat F/G

<http://jean23.ddec.nc/>

Route du Mont Mou – Païta – BP 32 – 98890 Païta

Tél : 35 31 28 – Fax : 35 42 14

Vie scolaire, tél : 43 31 28

@ : [sec.lp.jean23@ddec.nc](mailto:sec.lp.jean23@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Assistant technique en milieu familial et collectif	OUI
CAP Charcutier traiteur	OUI
CAP Accompagnement éducatif de la petite enfance	OUI
<b>1<sup>re</sup> année de CAP Métiers de l'hôtellerie restauration</b>	<b>OUI</b>
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Cuisine</b>	
<b>2<sup>ème</sup> année CAP Commercialisation et Services en hôtel, café, restaurant</b>	

Seconde pro : Boulanger pâtissier	
Seconde pro : Métiers de la mode - vêtements	
Seconde pro : Accompagnement, Soins et Services à la Personne	Seconde commune
<b>Seconde pro : Métiers de l'hôtellerie - restauration</b>	
<b>Première pro : Cuisine</b>	
<b>Première pro : Commercialisation et Service en restauration</b>	
Seconde pro : Services de proximité vie locale	

## Lycées privés en PROVINCE- NORD

- **Lycée agricole DO NÉVA (ASEE)**

Internat F/G

<http://www.doneva.nc/lycee-agricole/>

Doneva – Houaïlou – BP 74 – 98816 Houaïlou

Tél : 42 52 36 – Fax : 42 64 05

@ : [tcarlen@formagri.nc](mailto:tcarlen@formagri.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Agricole agriculture des régions chaudes	NON
CAP Agricole services aux personnes et vente en espace rural	NON

Seconde pro : Services aux personnes et aux territoires	
Seconde pro : Production	
Première pro : Production végétale horticole	

- **Lycée professionnel JOHANNA VAKIÉ (DDEC)**

Internat F

<http://lpvj.ddec.nc/>

Nindhia – Houaïlou – BP 42 – 98816 Houaïlou

Tél : 42 52 35 – Fax : 42 46 53

@ : [dir.lp.jvakie@ddec.nc](mailto:dir.lp.jvakie@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Agent polyvalent de restauration	OUI
CAP Agent de sécurité (recrutement sur tests et entretiens)	NON
CAP Accompagnement éducatif de la petite enfance	OUI
Seconde pro : Accompagnement soins et services à la personne	Seconde commune
Seconde pro : Gestion des pollutions et protection de l'environnement	

- **Lycée professionnel GABRIEL RIVAT (DDEC)**

Internat F/G

<http://bonou.ddec.nc/>

Mission de Pouébo – BP 72 – 98824 Pouébo

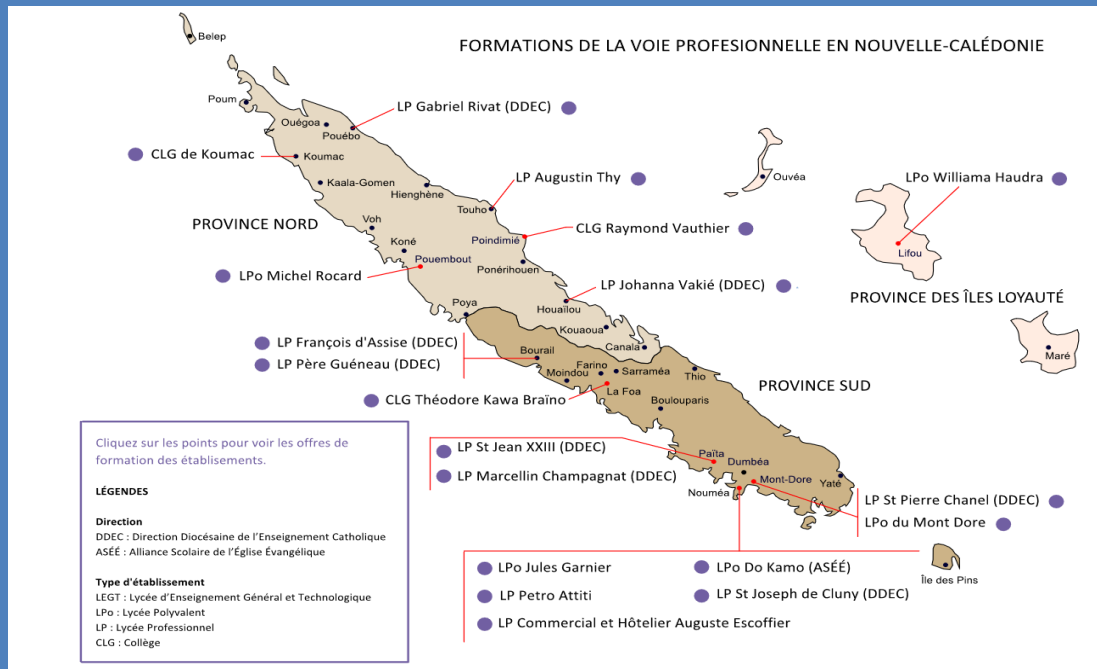
Tél : 47 35 35 – Fax : 47 50 62

@ : [dir.lp.grivat@ddec.nc](mailto:dir.lp.grivat@ddec.nc)

	Places réservées SEGPA
CAP Maçon	OUI
CAP Agent polyvalent de restauration	OUI
Seconde pro : Technicien du bâtiment organisation réalisation du gros œuvre	

Carte des spécialités et des options des lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie

Retrouvez les formations des lycées professionnels de Nouvelle-Calédonie sur la carte interactive sur le site du Vice-Rectorat



# Informations pratiques





## Qui peut m'aider ?

- Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.
- Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation (CPE)**, le **chef d'établissement**
- Le **psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En)** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi (CIO). En collège et/ou en lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence hebdomadaire pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

- Votre **entourage** (famille, amis, rencontres...).
- Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger !
- Les **fédérations de parents d'élèves** : La FAPEP, la FCPE et l'UPGE.

### Les directions des enseignements privés :

- La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique
- L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie.
- La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

## Où trouver des informations ?

### Sites internet

<http://cio.ac-noumea.nc>  
<http://www.ac-noumea.nc>  
<http://www.onisep.fr>

<https://folios.onisep.fr>



### Au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Le Centre d'Information et d'Orientation de Nouméa avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale.

Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP ou être reçu en entretien individuel par un psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En). Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et les lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

### Au centre de documentation et d'Information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

### Lors des journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes des établissements permettent de découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix

### Les salons

**Semaine de l'alternance (CCI-CMA-CANC)** du vendredi 28 juin au vendredi 5 juillet

**SOFIP à Poindimié**, le mardi 9 et mercredi 10 juillet 2019

**Salon du lycéen au centre Tjibaou**, le vendredi 19 et samedi 20 juillet 2019

**SEOIFIP à Maré**, le jeudi 25 juillet

**Salon de l'étudiant à l'UNC** le vendredi 2 et samedi 3 août 2019

## CONTACTS



### Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux Nouméa  
 Tél : 26 61 66  
<http://cio.ac-noumea.nc>  
 @ : [cio@ac-noumea.nc](mailto:cio@ac-noumea.nc)

#### Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc))

#### Sur Rendez-vous :

##### Antenne de la Foa

Au collège public de la Foa  
 Tél : 44 33 04  
 @ : [cio.lafoa@ac-noumea.nc](mailto:cio.lafoa@ac-noumea.nc)

##### Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié  
 Tél : 42 32 01  
 @ : [cio.poindimie@ac-noumea.nc](mailto:cio.poindimie@ac-noumea.nc)

##### Antenne de Koné

Au collège de Koné  
 Tél : 47 37 99  
 @ : [cio.kone@ac-noumea.nc](mailto:cio.kone@ac-noumea.nc)

##### Antenne des îles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou  
 Tél : 45 52 78  
 @ : [cio.iles@ac-noumea.nc](mailto:cio.iles@ac-noumea.nc)

##### Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

[www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)  
 Immeuble Flize – 1, avenue des frères Carcopino  
 BP G4 – 98848 Nouméa CEDEX  
 Tél : 26 61 00  
 Fax : 27 30 48

### Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ?

**Pas d'hésitation : contactez les psychologues de l'Éducation nationale (dans les centres d'information et d'orientation) ou les conseillers en ligne de l'Onisep pour recevoir une réponse personnalisée, immédiate (ou différée avec une réponse écrite documentée) et gratuite par courrier électronique, tchat ou téléphone à partir de [www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr).**

**Voici des exemples de questions... et de réponses ! Vos questions, nos réponses...**

#### Dès la rentrée prochaine, nous déménageons. Quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de ma fille ?

##### ■ Changement de domicile en Nouvelle-Calédonie

Si le déménagement implique un changement de secteur de recrutement des lycées, le formulaire de déménagement devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) à l'administration du collège, au plus tard fin octobre. Le chef d'établissement enregistrera votre demande et sous certaines conditions\*, validera le changement de secteur. Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre lycée que celui de votre nouveau secteur.

\* Le déménagement est obligatoirement effectif au cours de l'année de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup>.

##### ■ Départ pour la métropole

Vous devez contacter le service scolarité de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre enfant est scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>.

##### • Qu'est-ce que la sectorisation ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée Général et Technologique. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public. Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2<sup>de</sup> générale et technologique.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu sur son lycée de secteur (hors enseignements optionnels contingentés, lire page 8).

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de **dérogation** de la part de la famille. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. Le Vice-recteur accorde les dérogations selon des critères nationaux (par ordre de priorité) et en fonction des directives fixées pour l'année en cours :

- 1/ élèves en situation de handicap,
- 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé,
- 3/ élèves boursiers,
- 4/ élèves en situation sociale particulière,
- 4/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité,
- 5/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité,
- 6/ élèves devant suivre un parcours scolaire particulier (n'existe pas en Nouvelle-Calédonie)

**Le formulaire de dérogation doit être demandé au collège à la fin du deuxième trimestre. Il devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) au chef d'établissement d'origine qui a la responsabilité de l'instruire et de le valider.**

**Attention, un vœu sur le lycée de secteur reste néanmoins obligatoire !**

- **Que faire après le BAC pro?**

Les bacs pros visent l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'étude. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier, d'une forte motivation, d'un travail soutenu et d'une organisation rigoureuse, vous pouvez prétendre à un brevet de technicien supérieur (BTS) ou à un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), en scolarité ou en alternance.

- **Qu'est-ce qu'une section européenne?**

Les sections européennes sont présentes en lycée général et technologique. Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2<sup>de</sup>, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

- **Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?**

En 3<sup>e</sup>, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le Psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), consultez les ressources d'information au CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») pour interroger des professionnels sur leur parcours, rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes et appuyez-vous sur les ressources que vous trouverez sur l'application FOLIOS.

- **Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?**

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en février, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances. En cas de difficulté, le chef de l'établissement doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO), en lien avec les services du vice-rectorat.

- **Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?**

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3<sup>e</sup>, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») lors de votre année de 3<sup>e</sup> pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin scolaire du vice-rectorat et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En), l'enseignant référent et l'équipe éducative pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

**Comme tout élève, l'élève en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à son projet de vie. Pour aller plus loin, 6 questions-réponses.**

#### ■ **Qu'est-ce que le handicap ?**

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

#### ■ **Droit à l'accès aux institutions**

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

#### ■ **Que recouvre la situation du handicap ?**

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

#### ■ **Les aides**

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnateur de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens...

## ■ Concernant la voie pro (CAP, bac pro...)

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti alternant bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'alternance aménagé.

### *Qui contacter et comment ?*

Le secrétaire de la commission spécialisée pour le second degré (CSD-ASH), le médecin scolaire et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les interlocuteurs et structures incontournables. Le chef d'établissement, avec l'appui de l'IEN-ASH du vice-rectorat, est chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la CEJH-NC.

Pour plus d'informations sur les dispositifs, il suffit de consulter les sites du vice-rectorat et de la direction des affaires sanitaires et sociales.

## ■ Handicap et scolarité, les ULIS

**(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)**

Assurer la scolarisation de tous est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie. Divers plans d'accompagnement sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation :

- Suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS),
- Equipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnateur de vie (AV),
- Financement du matériel pédagogique spécial.

L'équipe de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

### *Qui contacter et comment ?*

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation.

Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.

## ■ **Mon enfant est scolarisé en 3<sup>e</sup>, en Ulis, pour troubles des fonctions cognitives ou mentales.**

### • **Quelles poursuites d'études envisagées ensuite ?**

Après avoir pris l'avis de ses professeurs, selon ses goûts, ses intérêts et ses capacités d'autonomie, l'équipe éducative pourra proposer plusieurs possibilités à votre enfant, par exemple :

- Entrer en lycée professionnel dans une classe de préparation au CAP adossée à une ULIS-PRO,
- Suivre une formation en alternance dans un centre de formation d'apprentis alternants (CFA), éventuellement adapté aux personnes handicapées,
- Poursuivre une formation professionnelle au sein d'un institut médico-éducatif (IME) ou d'un institut médico-professionnel (IMPRO).

Ces différentes propositions seront discutées lors d'une réunion de l'équipe éducative, puis soumises aux responsables de l'élève et directement à l'élève s'il est majeur, en liaison avec la CSD-ASH et la CEJH-NC.

### • **Au lycée, de quelles aides peut bénéficier mon enfant ?**

Votre enfant peut bénéficier d'aides techniques (utilisation de matériel adapté), humaines (accompagnateur de vie), matérielles et d'aménagements des études et des examens. Dans ce dernier cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la division des examens et des concours (DEXCO-F) sous couvert du directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

### • **Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ?**

Les Ulis sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez le vice-rectorat : <http://www.ac-noumea.nc/>, site de l'ASH.

### • **Un jeune handicapé qui entre en alternance peut-il être aidé ?**

Dans certains centres de formation d'apprentis alternants (CFA), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

### • **On m'a proposé un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?**

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le chef d'établissement à partir des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

Les élèves ayant des troubles des apprentissages ont un APTA mais ils ne sont pas nécessairement en situation de handicap.

### • **Mon enfant est reconnu handicapé. Quels sont ses droits ?**

Les lois du pays et délibérations de 2005 et 2009 ont renforcé le droit de l'enfant à la scolarisation en milieu ordinaire en bénéficiant d'aides adaptées. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille, définit ces aides. Il intègre le projet d'orientation de l'élève, ainsi que les aménagements nécessaires à la compensation de son handicap. Enfin, la délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs\*.

**Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

\*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

### La province Sud

#### ▪ Dates de campagne :

**Du 20 mai au 17 juillet 2019**

Pour des bourses scolaires 2020

Un dossier par famille à retirer dans l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement d'où il a été retiré.

#### Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)  
55, rue Georges Clémenceau  
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex  
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22  
Email : [des.bourses.eleves@province-sud.nc](mailto:des.bourses.eleves@province-sud.nc)

#### Faites vos démarches en ligne

Simulateur, coupons de bourses et attestations de non bourse, conditions :  
[www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires](http://www.province-sud.nc/demarches/bourses-scolaires)

La province Sud propose des bourses aux élèves qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.



### La province Nord

#### ▪ Dates de campagne :

**Du 01 juillet au 31 octobre 2019**

Pour les allocations scolaires rentrée 2020

Toutes les familles sont concernées (boursières ou non boursières).

Le retrait du dossier se fait auprès de l'établissement scolaire le plus proche du domicile des parents, notamment, celui où est (ou sera) inscrit l'enfant le plus jeune de la fratrie, le dossier, dûment rempli et complet est à déposer dans l'établissement où le retrait s'est effectué.

#### Direction de l'Enseignement, de la Formation, de l'Insertion et de la Jeunesse (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses  
BP 41 - 98860 Koné  
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73  
du lundi au vendredi : de 7H30 à 11h30 et de 12H15 à 16h  
Email : [defij-alsc@province-nord.nc](mailto:defij-alsc@province-nord.nc)

#### Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clemenceau  
98845 Nouméa  
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13  
du lundi au vendredi : de 7H30 à 11H30 et de 12H30 à 16H



### La province des Îles Loyauté

#### Dates de campagne des allocations scolaires :

**De juillet à fin octobre 2019**

Pour les allocations scolaires 2020

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des directeurs pour l'Enseignement public et auprès des animateurs pédagogiques pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur et des animateurs pédagogiques** chargés du secteur scolaire de résidence des parents avant le 31 octobre 2019.

#### Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20

#### Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré  
Tél : 45 44 00

#### Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa  
Tél : 45 52 50

#### Délégation provinciale de Nouméa

Bureau des bourses - DEFIPE  
10, rue Georges Clemenceau  
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex  
Tél : 28 18 26

Informations à confirmer auprès des bureaux des bourses des îles loyautés.





**Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa**

10, rue Georges Baudoux  
Nouméa  
Tél. : 26 61 66  
<http://cio.ac-noumea.nc>  
[cio@ac-noumea.nc](mailto:cio@ac-noumea.nc)

**Sans Rendez-vous :**

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.

- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Fermeture annuelle (dates à consulter sur [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc))

**Sur Rendez-vous :**

**Antenne de La Foa**  
Au collège public de La Foa  
Tél. : 44 33 04  
[cio.lafoa@ac-noumea.nc](mailto:cio.lafoa@ac-noumea.nc)

**Antenne de Poindimié**

Au lycée de Poindimié  
Tél. : 42 32 01  
[cio.poindimie@ac-noumea.nc](mailto:cio.poindimie@ac-noumea.nc)

**Antenne de Koné**

Au collège de Koné  
Tél. : 47 37 99  
[cio.kone@ac-noumea.nc](mailto:cio.kone@ac-noumea.nc)

**Antenne des Iles**

Au lycée des îles à Wé, à Lifou  
Tél. : 45 52 78  
[cio.iles@ac-noumea.nc](mailto:cio.iles@ac-noumea.nc)

**Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie**

[www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)  
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX  
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

**La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (Enseignement agricole)**

<http://www.formagri.nc>  
209, rue A. Bénégig - Haut Magenta  
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX  
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40  
[E-sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr](mailto:E-sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr)  
ou [suivi-etudiant@dafe.nc](mailto:suivi-etudiant@dafe.nc)  
ou [orientation@dafe.nc](mailto:orientation@dafe.nc)

**Les fédérations de parents d'élèves**

**F.A.P.E.P.**  
Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33  
[mekecuer@gmail.com](mailto:mekecuer@gmail.com)

**F.C.P.E.**  
Tél. : 87 09 79  
[sylvain.hons@yahoo.fr](mailto:sylvain.hons@yahoo.fr)

**U.G.P.E**  
Tél. : 28 24 54  
[ugpe@lagoon.nc](mailto:ugpe@lagoon.nc)

**La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique**

<http://www.ddec.nc>  
3, rue Frédéric Surleau  
Centre-ville  
BP P5 - Nouméa CEDEX  
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

**L'ASEE : Alliance Scolaire de l'église évangélique de Nouvelle-Calédonie**

57, rue du Pasteur Marcel Ariège  
BP 3894 - 98846 Nouméa  
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06  
[secretariat.direction.asee@canl.nc](mailto:secretariat.direction.asee@canl.nc)  
[www.asee.nc](http://www.asee.nc)

**La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie**

Lot 1 les Banians  
BP 683 - 98860 KONE  
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68  
[accueil@felp.nc](mailto:accueil@felp.nc)

**La MIJ : Mission d'Insertion des Jeunes Province Sud**

2 missions principales :  
**- L'information Jeunesse :**  
Favoriser l'accès à l'information pour tous les jeunes de la Province Sud sur tous les sujets les concernant, l'emploi, l'orientation professionnelle, la formation professionnelle continue, la santé, la citoyenneté, le transport, la culture le sport, les loisirs, l'environnement etc,

**- L'accompagnement vers l'emploi :**

Accompagner les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 26 ans, résidant en Province Sud, dans l'élaboration de leur projet professionnel et dans leur accès à l'emploi.

12, rue de Verdun  
Immeuble Galliénié II 4<sup>e</sup> étage  
Tél. : 28 22 77  
Fax : 28 34 43  
<http://www.mij.asso.nc/>  
[mij@mij.asso.nc](mailto:mij@mij.asso.nc)

**Antennes de la MIJ Sud :**

MIJ Nouméa, 28 22 77  
MIJ Mont-Dore, 43 07 35  
MIJ Dumbéa, 41 40 26  
MIJ La Foa, 44 39 13  
MIJ Thio, 44 53 80  
MIJ Bourail, 44 22 84  
MIJ Ile des Pins, 46 10 24  
MIJ Païta, 35 21 15  
MIJ Yaté, 46 10 66

**La MLIJ.PN : Mission Locale d'Insertion des Jeunes**

**Province Nord**  
Direction Koné  
Antennes à : Poindimié, Canala, Houailou, Koné, Koumac et Ouégoa  
Tél. : 47 36 34  
Fax : 42 36 34  
[assistante.direction@mijnor.d.nc](mailto:assistante.direction@mijnor.d.nc)  
BP 26 - 98822 Poindimié

**Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)**

**EPEFIP Lifou**  
BP 253 Havila Wé  
Tél. : 45 10 98  
Fax : 45 18 98  
[e-pamani@epéfip.nc](mailto:e-pamani@epéfip.nc)

**EPEFIP Maré**  
BP 139 La Roche  
Tél. : 45 49 15  
Fax : 45 44 10  
[l-drudri@epéfip.nc](mailto:l-drudri@epéfip.nc)

**EPEFIP Ouvéa**  
Antenne Provinciale Wadrilla  
Tél. : 45 52 58  
Fax : 45 52 60  
[jadjouhgniope@epéfip.nc](mailto:jadjouhgniope@epéfip.nc)



- Contenu détaillé de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

### ❖ SECTEUR AGRICOLE

- **Environnement :**

- **CAP agricole jardinier paysagiste**

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient principalement les parcs, jardins et espaces verts ou terrains de sport. Il travaille pour une entreprise ou une mairie et effectue des travaux de jardinage : aménagement, arrosage, décoration... Il sait reconnaître les maladies, les parasites et met en œuvre des traitements. L'utilisation de matériels motorisés potentiellement dangereux (tondeuses, pelleteuses...) et d'engrais ou produits phytosanitaires, nécessite le port d'équipements de protection. Il peut être amené à porter de lourdes charges. Son rôle ne se limite pas à la plantation. Il réalise l'entretien courant du matériel (diagnostic/réparation) et aussi des travaux de constructions paysagères avec une part de maçonnerie (pose de dallages, bordures...), d'installation de systèmes d'arrosage et d'électricité (éclairages...). Ses déplacements sont fréquents et son activité s'exerce par tous les temps.

**Idées métiers :** ouvrier paysagiste, jardinier, élagueur

- **Exploitation :**

- **Titre de niveau V « Gestion et commercialisation des produits locaux »**

*Cette formation risque d'évoluer vers un CAP de spécialité.*

Le titulaire de ce titre est responsable de ses produits, de la production à la commercialisation. Il choisit sa stratégie commerciale avec le suivi, la fidélisation et le développement de sa clientèle ainsi que l'animation et la gestion de son produit de vente. Le titre de niveau V permet à son titulaire de certifier les compétences, aptitudes et connaissances nécessaires à l'exercice de son métier.

**Idées métiers :** horticulteur, maraîcher, ouvrier agricole

- **CAP agricole Métiers de l'agriculture, Option Horticulture**

Ce CAP agricole forme des ouvriers qualifiés polyvalents sur une exploitation horticole. Ils préparent les sols : labours, amendements, irrigation. Ils réalisent des opérations techniques liées à la culture : semis, greffe, bouturage, repiquage, rempotage... Ils entretiennent les cultures : arrosage, taille, effeuillage, élagage, éclaircissage des fruits.

Ils appliquent les engrais et les traitements phytosanitaires. Ils sont aussi chargés de la récolte des produits (fruits, légumes, fleurs) et ils les conditionnent en fonction de leur destination.

**Idées métiers :** horticulteur, maraîcher, ouvrier agricole

- **CAP agricole Agriculture des régions chaudes**

Le titulaire de ce diplôme travaille en tant qu'ouvrier qualifié polyvalent dans une exploitation agricole aussi bien en agriculture qu'en élevage. En production animale, il nourrit les animaux et veille à leur bien-être. Il observe et évalue leur état de santé et leur développement ; il surveille l'engraissement et la gestation. Il intervient à toutes les étapes de l'élevage. En production horticole, il procède à des repiquages, rempotages et transplantations, entretient la production dans le respect des règles environnementales. En production végétale, il évalue l'état d'une parcelle en culture et indique les interventions à effectuer pour prévenir ou endiguer les invasions de parasites, ravageurs... Il réalise les techniques de semis et de plantation, d'apport d'engrais, d'entretien de la culture, de récolte et de conditionnement. Il utilise les différents équipements et matériels liés à la conduite de la production.

**Idées métiers :** ouvrier agricole qualifié, conducteur de machines agricoles

- **Services :**

- **CAP agricole LAD - Cavalier d'entraînement**

Le Lad-cavalier d'entraînement est un spécialiste qualifié dans la préparation des chevaux aux entraînements. Il sera employé dans une écurie de course : galop ou trot. Il est amené à entretenir, gérer le matériel et les bâtiments ; il est important et nécessaire qu'il soit polyvalent.

- **CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural**

Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente.

Accueil-vente : les employés travaillent dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les hypermarchés, les petites hôtelleries, les chambres ou tables d'hôtes et les gîtes ruraux. Services aux personnes : les diplômés exercent leur activité de services aux personnes, dans les maisons de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs, les centres de vacances et les cantines scolaires.

**Idées métiers :** employé technique de collectivité, agent hospitalier, aide à domicile, assistant de vie

- **Automobile :**

- **CAP Maintenance des véhicules automobiles, Option A : véhicules particuliers**

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples.

Le titulaire de l'option « A » exerce son activité sur les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires de petite taille. Il peut travailler dans les réseaux après-vente des constructeurs, les centres autos, les garages indépendants, dans certaines administrations.

**Idées métiers :** garagiste, réparateur automobile, contrôleur technique automobile

- **CAP Maintenance des véhicules automobiles. Option B : véhicules de transports routiers**

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples. Le titulaire de l'option B exerce son activité sur les véhicules industriels, c'est-à-dire les poids-lourds. Il peut travailler dans les entreprises de transport de voyageurs ou de marchandises, chez un concessionnaire, dans certaines administrations.

**Idées métiers :** technicien de maintenance poids lourds, contrôleur technique

- **Bâtiment travaux publics :**

- **CAP Carreleur mosaïste**

Le carreleur mosaïste réalise les revêtements des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains..) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il exerce ses activités dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture. Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, le titulaire de ce diplôme sait effectuer des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chape pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail.

**Idées métiers :** carreleur

- **CAP Installateur sanitaire**

Dans une grande entreprise ou chez un artisan, le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel et exerce des activités de plomberie : intervention sur compteurs d'eau, installation de salles de bains, piscines etc... Chez un particulier ou dans des locaux industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordements de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, d'installation de baignoires, bacs à douche, éviers. Il effectue aussi des travaux de remise en état de diverses natures dues à l'usure normale ou la vétusté : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils etc.

**Idées métiers :** plombier

- **CAP Maçon**

L'ouvrier qualifié titulaire du CAP met en œuvre des pierres, des parpaings, des briques réunis par des matériaux de liaison (ciment). Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il est capable d'utiliser le béton armé pour la construction d'immeubles, ponts, barrages....

**Idées métiers :** maçon, façadier, coffreur

- **CAP Maintenance de bâtiments de collectivités**

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, ...). Il connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en œuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Il maîtrise les techniques de contrôle.

**Idées métiers :** agent de maintenance des bâtiments, gardien d'immeubles

- **CAP Peintre applicateur de revêtements**

Le titulaire de ce diplôme peut appliquer en autonomie des peintures et des produits décoratifs. Il effectue des travaux de façade et participe à la mise en place d'harmonies colorées. Il peut être amené à poser des papiers peints et des revêtements muraux ou de sols collés.

- **Bois ameublement :**

- **CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement**

Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils. Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

**Idées métiers :** menuisier, agenceur de salles de bains

- **CAP Constructeur bois**

Le constructeur bois fabrique et met en œuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreurs, plaquistes, etc.

Il travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.

**Idées métiers :** charpentier bois, constructeur de chalets

- **Electrotechnique énergétique :**

- **CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques**

Les professionnels qui ont suivi cette formation réalisent les installations électriques des logements, immeubles de bureau, établissements publics (écoles, hôpitaux), entreprises industrielles. Leur domaine d'intervention porte sur l'éclairage, la distribution de faible puissance, la distribution de puissance (limitée à la pose et au raccordement), la mise en place de dispositifs de communication (interphones...), d'alarme et de sécurité, ou de gestion technique du bâtiment : contrôle du chauffage, des ascenseurs... Ils exécutent leur travail d'après plans et schémas, sous la conduite d'un supérieur hiérarchique.

**Idées métiers :** Electricien installateur, monteur câbleur

- **CAP Installateur en froid et conditionnement d'air**

Le titulaire de ce diplôme installe, règle et met en œuvre des appareils de production de froid. Il réalise des travaux de confection de tuyauterie et de câblage électrique. En outre, il entretient et dépanne les installations frigorifiques.

**Idées métiers :** Frigoriste, monteur dépanneur en équipement frigorifique et de climatisation

- **Maintenance :**

- **CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance**

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant, du diagnostic et de la réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mers.

**Idées métiers :** mécanicien bateaux

- **CAP Maintenance des matériels, Option A : matériels agricoles**

Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises. Il prépare et organise ses interventions sur les machines agricoles. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.

**Idées métiers :** mécanicien réparateur en matériel agricole

- **CAP Maintenance des matériels, Option B : engins de travaux publics et manutention**

Ce professionnel fait de la maintenance préventive sur des chariots industriels, nacelles, pelleteuses, grues et autres machines. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.

**Idées métiers :** technicien de maintenance, conducteur d'engins de travaux publics

➤ **CAP Maintenance des matériels, Option C : matériels d'espaces verts**

Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises assurant la vente, la location, l'entretien du matériel de parcs et jardins, ou dans les entreprises ou collectivités utilisant ce matériel (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, tailleuses de haies etc.).

**Idées métiers** : mécanicien réparateur de matériels de parcs et jardins

• **Métallurgie :**

➤ **CAP Réalisation industrielle, Option A : en chaudronnerie**

Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié qui fabrique des produits par déformation de métaux en feuilles, d'épaisseur fine ou moyenne (tôles, plaques, profilés en acier, aluminium, cuivre...). Les produits fabriqués sont multiples : chaudières, carrosseries automobiles, charpentes. Enfin, il contrôle la qualité et la conformité des pièces qu'il a réalisées avant d'effectuer le montage ou l'assemblage (par soudage, boulonnage, rivetage...) de l'ouvrage. Il assure par ailleurs la maintenance préventive de ses outils de travail.

**Idées métiers** : soudeur charpentier métallique, chaudronnier

➤ **CAP Serrurier Métallier**

Le titulaire du CAP Serrurier métallier usine, ajuste et assemble les différentes parties d'un ouvrage puis les installe. Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métallique, agencement, ferronnerie (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas). En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en œuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage... Sur chantier, il participe à la pose de l'ouvrage. Sa formation lui permet d'intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou de cuivre, les matières plastiques.

**Idées métiers** : charpentier métallique, métallier

- **Alimentation**

- **CAP Boulanger**

Le titulaire de ce CAP fabrique différents types de pains spéciaux (complets, aux céréales, aux noix, aux raisins...). Il sait également fabriquer des viennoiseries (croissants, brioches, petits pains...) et peut assurer une activité de traiteur. Il propose alors des pizzas, des quiches, des sandwiches. Le boulanger travaille dans un commerce artisanal, une boulangerie industrielle ou une grande surface.

**Idées métiers** : boulanger

- **CAP Boucher**

Le titulaire de ce diplôme assure toutes les tâches d'exécution courantes nécessaires à la transformation des carcasses de leur état initial jusqu'à la préparation de morceaux en vue de leur mise en vente. Il doit être capable de couper, désosser, séparer le muscle, parer, ficeler, présenter à l'étal et décorer.

**Idées métiers** : boucher, commerçant en alimentation

- **CAP Charcutier-traiteur**

Spécialiste des métiers de bouche, le charcutier traiteur confectionne des jambons, des pâtés, des saucissons à partir de viande de porc. Principalement artisanal, son travail est diversifié et créatif, puisque comme traiteur, il fabrique des plats cuisinés et peut organiser des buffets. Il réalise tous les traitements de la viande de porc : découpage et préparation en vue de la vente, confection de produits crus ou cuits (jambons, pâtés, saucissons...). Il sait aussi travailler d'autres matières premières : volailles, poissons, légumes...

**Idées métiers** : charcutier traiteur, opérateur de fabrication

- **CAP Pâtissier**

Le titulaire de ce CAP sait préparer et cuire les différentes pâtes et garnitures avec lesquelles il confectionne des gâteaux qu'il décore. Il exécute aussi des pièces pour lunch, éventuellement des plats préparés. Il fabrique des bonbons et des friandises à base de chocolat, sucre et pâte d'amande ainsi que des glaces et des sorbets. Salarié, il exerce en pâtisseries confiseries artisanales, dans les restaurants, en entreprises industrielles, etc. Il pourra, avec une solide expérience professionnelle, s'installer à son compte.

**Idées métiers** : pâtissier, opérateur de fabrication

- **Commerce-vente**

- **CAP Employé de commerce multi-spécialités**

Le titulaire de ce CAP travaille soit dans les commerces de détail, soit dans les rayons spécialisés des grandes surfaces. En vente conseil, le diplômé connaît particulièrement bien les produits. En vente visuelle, il connaît bien les techniques de mise en rayon. Les tâches de cet employé consistent à accueillir le client et rechercher ses besoins. Il sait vendre un produit en argumentant et en traitant les objections. Il sait aussi encaisser, réceptionner les produits, participer au suivi des stocks et mettre en rayon de manière attractive.

**Idées métiers** : caissier, employé de libre-service, vendeur de produits alimentaires

- **CAP Employé de vente spécialisé, Option A : produits alimentaires**

Employé dans le commerce de détail, il accueille le client et vend les produits alimentaires. Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. L'option produits alimentaires permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs.

**Idées métiers** : vendeur de produits alimentaires, employé de Libre-service

- **CAP Employé de vente spécialisé, Option B produits d'équipements courants**

Employé dans les magasins spécialisés "équipement de la maison ou de la personne", "articles de sport et de loisirs", "produits liés à la vente en animalerie" ou dans les rayons spécialisés de la grande distribution, le titulaire de ce CAP accueille le client et vend les produits. Il informe, conseille la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits, contribue à la fidélisation du client. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition. L'activité, la tenue et la présentation de l'employé doivent répondre aux exigences, notamment en matière d'hygiène.

**Idées métiers** : vendeur, employé de libre-service

➤ **CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles**

Le titulaire de ce CAP est employé dans les entrepôts, magasins, ateliers... où sont réceptionnés, gérés, stockés, conditionnés, vendus, expédiés des produits du secteur automobile. Outre la connaissance des produits, il sait réceptionner les marchandises, vérifier leur qualité, participer à la gestion des stocks, préparer et expédier les commandes, accueillir et conseiller les clients.

**Idées métiers** : vendeur magasinier en fourniture automobile

• **Hôtellerie Restauration**

➤ **CAP Agent polyvalent de restauration**

Le titulaire de ce CAP assure la préparation des repas dans les établissements de restauration rapide, la vente à emporter, la livraison à domicile et la restauration collective. Il prépare, assemble et met en valeur des mets simples, en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il réalise la mise en place des espaces de distribution et de vente ainsi que leur réapprovisionnement au cours du service. Il entretient les locaux et nettoie les matériels et la vaisselle. Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.

**Idées métiers** : employé de restaurant, employé de restauration collective

➤ **CAP Commercialisation et service en Hôtel-Café-Restaurant**

**Ce CAP en 2 ans remplace les 3 CAP Restaurant - Service en brasserie café - services hôteliers**

La poly-compétence dans ce secteur est importante. Les titulaires de ce CAP occupent un poste dans le secteur des HCR (Hôtel, Café-Brasserie, Restaurant), sous l'autorité d'un ou d'une supérieur/e hiérarchique. Ils contribuent au bien-être d'une clientèle française et étrangère, accueillent et participent à la prise en charge du client. Après avoir identifié les besoins de la clientèle, ils les informent sur les prestations et les valorisent. Ils contribuent à l'organisation, la commercialisation et à la préparation des prestations. Ils respectent les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ils réalisent des prestations de service en salle, bar, buffet, brasserie, café, hôtel, petits déjeuners, brunchs, chambres, cocktails...

**Idées métiers** : serveur en restaurant, barman-aid, garçon de café

➤ **CAP Cuisine**

Le titulaire du CAP cuisine réalise des plats en utilisant différentes techniques de production culinaire. Il connaît les produits alimentaires dont il gère l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises, calcul des coûts). Il prépare les légumes, viandes et poissons avant d'élaborer un mets ou assemble des produits pré-élaborés. Il a appris les techniques de cuisson et de remise en température. Il sait réaliser des préparations chaudes ou froides (hors-d'œuvre, sauces, desserts...) qu'il met en valeur lors du dressage de l'assiette. Il est capable d'élaborer un menu. Par ailleurs, il doit entretenir son poste de travail et respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Son environnement professionnel exige une bonne résistance physique et la capacité de s'adapter à de fortes contraintes horaires.

**Idées métiers** : cuisinier, commis de cuisine

• **Logistique transport**

➤ **CAP Opérateur logistique**

Ce CAP forme des professionnels capables de gérer un stock de marchandises. On y apprend à réceptionner les produits, à les stocker dans des endroits appropriés à l'aide d'engins (élévateurs, transpalettes...), à tenir à jour les fichiers du stock sur ordinateur, à préparer les commandes et expédier les produits, à déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.

**Idées métiers** : manutentionnaire, magasinier cariste, préparateur de commandes

• **Santé Social Services**

➤ **CAP Agent de propreté et d'hygiène**

Le titulaire de ce CAP travaille en tant qu'agent de nettoyage ou en tant que conducteur d'engins dans une entreprise de propreté ou au sein du service d'entretien d'une entreprise industrielle (agroalimentaire, pharmaceutique...) ou d'une collectivité (établissement de soins, crèche...). L'entretien, la remise en état et la rénovation des locaux constituent ses principales activités. Il doit également contrôler les prestations réalisées afin d'améliorer la qualité du service. De la préparation à la clôture du chantier, il est responsable des équipements, des matériels et des produits qu'il utilise (nettoyage, rangement, maintenance).

**Idées métiers** : agent de nettoyage, conducteur d'engins de nettoyage

### ➤ CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural

Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente.

Accueil-vente : les employés travaillent dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les hypermarchés, les petites hôtelleries, les chambres ou tables d'hôtes et les gîtes ruraux. Services aux personnes : les diplômés exercent leur activité de services aux personnes, dans les maisons de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs, les centres de vacances et les cantines scolaires.

**Idées métiers :** employé technique de collectivité, agent hospitalier, aide à domicile, assistant de vie

### ➤ CAP Assistant technique en milieux familial et collectif

Ce diplôme forme des ouvriers ou employés qualifiés, capables de veiller à l'installation des usagers, d'assurer leur confort. Ils participent à l'organisation du cadre de vie : nettoyage, entretien du linge, service des repas. Ils jouent un rôle d'aide dans les activités quotidiennes des personnes (animation pour les enfants, soins corporels aux personnes âgées).

**Idées métiers :** aide à domicile, valet-femme de chambre, agent hospitalier, aide-ménager

### ➤ CAP Accompagnement éducatif petite enfance

Le titulaire de ce CAP est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Il assure en outre l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice). Il participe à leur développement affectif et intellectuel. Le titulaire de ce CAP peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances... Il exerce souvent des fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles.

**Idées métiers :** assistant maternel, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

### ➤ CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage

Cette formation permet d'accéder aux emplois liés à la récupération et au recyclage des déchets. On retrouve ces diplômés dans le secteur du nettoyage, de la collecte des déchets et dans le traitement et la valorisation des déchets.

**Idées métiers :** conducteur d'engins de nettoyage, équipier de collecte, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie, conducteur de benne à déchets

### ➤ CAP Agent de sécurité

L'agent de sécurité assure la surveillance et le gardiennage des marchandises et des locaux, ainsi que la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services, il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré. Seul ou en équipe, il exerce principalement des missions de prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...) ; des missions de prévention et lutte contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...). Il participe aussi au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité et administre les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.

**L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec les établissements.**

## • Soins esthétiques

### ➤ CAP Coiffure

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce des activités commerciales de prestations de services et de vente de produits.

### ➤ CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Le titulaire de ce CAP est un spécialiste des soins de beauté, du visage et du corps. Il assure différents types de soins corporels. Il applique des produits de beauté sur la peau, réalise des maquillages, des épilations et des soins des mains (en particulier des ongles). Il conseille la clientèle dans le choix et l'utilisation des produits de beauté et les vend. Il participe à la gestion des stocks, à la réalisation d'étalages....



- Contenu détaillé de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

### ❖ Secteur AGRICOLE

- **Environnement**

- **Bac pro AP Aménagements Paysagers : 2NJPF, enseignements de spécialité Travaux paysagers**

Ce Bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de la création d'espaces verts et de jardins. Une place importante de la formation est accordée à la connaissance du végétal.

**Idées métiers** : jardinier paysagiste, conducteur de travaux de chantiers d'espaces verts. Il peut diriger une équipe.

- **BAC PRO GMNF Gestion des milieux naturels et de la faune : 2NJPF Enseignement de spécialité Travaux d'Entretien de l'Environnement**

Le titulaire de ce diplôme contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Il prépare et assure le bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu qu'il gère, assure des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de ses produits, des espèces qui le peuplent. Il assure aussi la veille permanente et l'observation de l'état écologique de l'environnement ainsi que certains travaux d'entretien. Il travaille pour un employeur privé ou associatif public, un employeur provincial ou territorial.

**Idées métiers** : technicien de l'environnement, agent technique des parcs nationaux, animateur nature

- **Exploitation**

- **Bac professionnel : Conduite et gestion de l'entreprise agricole**

Ce diplôme forme des responsables agricoles ou des salariés agricoles capables de mettre en œuvre les différentes activités de production, de transformation, de commercialisation de produits et de services dans l'entreprise agricole, dans une logique de développement durable. Ils assurent la gestion administrative, économique et financière de l'exploitation au quotidien et à long terme. L'agro-écologie est centrale dans le pilotage de leur activité. Ils maîtrisent la conduite d'une production végétale de la préparation du sol à la récolte, le conditionnement et la commercialisation du produit. Ils conduisent un élevage : alimentation, reproduction, contrôle sanitaire du troupeau. Ils choisissent et utilisent les différents équipements et matériels agricoles.

**Idées métiers** : exploitant agricole, conducteur de machines agricoles, employé agricole

- **Bac professionnel : Productions horticoles : 2<sup>de</sup> pro commune « Nature, jardins, paysages, forêts »**

Le titulaire de ce bac pro travaille en tant que salarié hautement qualifié ou responsable d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. Il procède à la préparation du sol et à la plantation ou au semis, il surveille la croissance des plants. Il prend en charge l'arrosage, la veille sanitaire, la fertilisation... Il participe à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, il assure le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

**Idées métiers** : horticulteur, maraîcher, chef de culture légumière, commerçant horticole

- **Automobile**

- **Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles, Option A : véhicules particuliers**

Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.

**Idées métiers** : mécanicien automobile, électronicien automobile, contrôleur technique

- **Bac professionnel maintenance des véhicules, Option B : véhicules de transports routiers**

Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.

**Idées métiers** : technicien de maintenance des poids lourds, responsable de service après-vente

- **Bac professionnel maintenance des véhicules, Option C : Motocycles**

Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.

**Idées métiers** : mécanicien moto, contrôleur technique

- **Bâtiment travaux publics**

- **Bac professionnel Étude et réalisation d'agencements (ex agencement de l'espace architectural)**

Le titulaire de ce bac professionnel est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur un chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

**Idées métiers** : agenceur de cuisines et de salles de bains

- **Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option A études et économie de la construction**

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option études et économie est un professionnel qualifié connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers. Il effectue des relevés à la main puis les transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul, prépare les dessins d'exécution. Il planifie les opérations de chantier, met au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable de chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnel et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux. Il a un rôle de coordonnateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle.

**Idées métiers** : métreur, dessinatrice DAO, technicien d'études de prix

- **Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option B assistant en architecture**

Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option assistant en architecture intervient dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, il réalise les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, il utilise les techniques et logiciels graphiques de CAO, DAO et traitement d'images. En études techniques et/ou administratives, il participe à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet.

**Idées métiers** : assistant d'architecte

➤ **Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre**

Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME ou dans une grande entreprise. Son activité requiert dès le départ une bonne connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des règles techniques et de sécurité.

Il doit pouvoir mettre en œuvre des matériels de technologie avancée, effectuer les relevés des différentes parties d'ouvrage et prendre en compte les normes qualitatives et environnementales en vigueur.

**Idées métiers** : chef d'équipe, chef de chantier, coffreur, maçon

• **Bois Ameublement**

➤ **Bac professionnel Technicien constructeur bois**

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois. Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages, organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

**Idées métiers** : charpentier bois, menuisier

➤ **Bac professionnel Technicien menuisier agenceur**

Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion... Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement. Il organise, anime et gère le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers.

**Idées métiers** : menuisier, agenceur de salles de bains

• **Electrotechnique Energétique**

➤ **Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**

Le titulaire du baccalauréat professionnel Métier de l'électricité et de ses environnements connectés contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il s'adapte à l'évolution des techniques, des méthodes et des matériels. Il participe à l'analyse des risques professionnels de mise en œuvre. Il respecte et fait respecter les exigences de santé et de sécurité au travail. Il respecte et met en œuvre les réglementations environnementales. Il propose des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement. Il contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise. Il appréhende la composante économique de ses travaux. Il communique (y compris en langue étrangère) avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants...). Il appréhende l'entreprise et son environnement. Il coordonne, après expérience, une activité en équipe.

**Idées métiers** : électricien installateur, installateur en télécoms, monteur-câbleur

➤ **Bac professionnel systèmes numériques**

Le titulaire de ce bac pro possède les compétences permettant de préparer, d'installer, de réaliser, de mettre en service et d'assurer la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépannage et réparation) de différents systèmes :

**Option A** : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)

**Option C** : réseaux informatiques et systèmes communicants

**Idées métiers** : technicien de service après-vente informatique

➤ **Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air**

Ce bac pro permet de travailler dans le secteur industriel de la production de froid et de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire. En fonction de ses instructions de travail, le titulaire de ce diplôme planifie, prépare et effectue l'assemblage de toutes les pièces des systèmes frigorifiques avant leur mise en service. Il doit également pouvoir entretenir, inspecter, vérifier les systèmes installés, et les réparer en cas de défaillance technique. Il contrôle toujours son propre travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il doit respecter à tout moment les normes de protection de l'environnement, de qualité, de sécurité et d'efficacité énergétique.

**Idées métiers** : frigoriste, technicien de maintenance en génie climatique

➤ **Bac professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques**

Le titulaire de ce bac pro est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire. La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de la régulation. L'organisation de chantiers inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service.

**Idées métiers** : monteur en installations énergétiques et climatiques, plombier chauffagiste

➤ **Bac professionnel Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques**

Le titulaire de ce bac pro est un professionnel chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types. Appelé à travailler dans des entreprises de différente taille, il peut exercer des missions de dépannage, de mise au point ou de mise en service. Il intervient sur des installations sanitaires, thermiques et de climatisation.

**Idées métiers** : technicien de maintenance en génie climatique, responsable de service après-vente

- **Maintenance**

➤ **Bac professionnel Maintenance des matériels. Option A : matériels agricoles**

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques.

**Idées métiers** : mécanicien réparateur en matériel agricole

➤ **Bac pro Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention**

Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques.

**Idées métiers** : technicien en engins de travaux publics, conducteur d'engins de travaux publics

➤ **Bac professionnel Maintenance nautique**

Le titulaire de ce bac pro assure l'entretien et la réparation d'embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures. Les débouchés se situent dans les entreprises de nautisme (distribution, négoce, service après-vente, préparation et réparation), dans les entreprises de vente, d'installation et de réparation de moteurs, chez les constructeurs et les importateurs.

**Idées métiers** : mécanicien bateaux, responsable de service après-vente

➤ **Bac professionnel Maintenance des équipements industriels**

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement. Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

**Idées métiers** : technicien de maintenance industrielle, ajusteur-monteur

➤ **BAC professionnel Pilote de ligne de production**

Le technicien de production, appelé également pilote de ligne de production, est chargé de conduire et gérer les installations des entreprises de production. Il est généralement responsable d'une ligne de fabrication comportant plusieurs postes de travaux complémentaires et coordonnés entre eux. À partir de documents techniques, il prépare la production : réglages, essais, mise en route de l'installation. Il assure la continuité de la production, contrôle la qualité des produits. Il a en charge la maintenance de premier niveau de sa ligne.

**Idées métiers** : opérateur sur machine à commande numérique, pilote de ligne automatisée (chimie - agroalimentaire - industrie pharmaceutique)

• **Métallurgie**

➤ **Bac professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle**

La formation porte aussi bien sur les techniques de formage, d'assemblage (soudage, rivetage).

Le titulaire de ce diplôme est un spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques. Il intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour des travaux de pose ou de maintenance. Ce professionnel qualifié exerce ses fonctions en totale autonomie. Il participe à la mise en œuvre de produits très divers, tant par leur nature (métaux et alliages ferreux ...) que par leur forme (plats, profilés, tubes...), leur dimension ou leur mode d'assemblage. Il conduit aussi bien des machines traditionnelles à commande manuelle que des machines à commande numérique ou des robots. Il connaît les techniques d'assemblage propres aux matériaux qu'il travaille (soudage, rivetage, boulonnage, collage...) et sait utiliser les machines adaptées.

**Idées métiers** : chaudronnier tuyauteur, charpentier métallique, soudeur

➤ **Bac professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie**

Le titulaire de ce bac pro fabrique et met en œuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Il intervient en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de construction neuve, de réhabilitation ou d'entretien. Il est chargé de préparer le processus de réalisation d'ouvrage à partir d'un dossier architectural, en tenant compte des concepts, normes et contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et anime une petite équipe d'ouvriers. Il suit la réalisation du chantier.

**Idées métiers** : Charpentier métallique, serrurier métallier

## Vêtements Mode

### ➤ Bac professionnel Métiers de la mode – vêtements

A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un planning de fabrication, calcule un prix prévisionnel. A l'atelier, il travaille sur machine et, après expérience, il peut devenir contrôleur de fabrication ou de qualité. La formation porte notamment sur la connaissance des produits, des matériaux (textiles naturels, synthétiques, cuirs ...) et des matériels, les processus et procédés de fabrication (patron, coupe, assemblage, montage des tissus...), la gestion, l'histoire du costume et de la mode et l'expression graphique.

**Idées métiers** : assistant modéliste-assistante modéliste, couturier tailleur-couturière tailleuse, patronnier-gradeur patronnière-gradeuse

- **Alimentation**

- **Bac professionnel Boulanger pâtissier**

Le cœur des métiers de boulanger et de pâtissier est la fabrication de produits sucrés et salés. Ils déterminent les quantités nécessaires de matières premières, choisissent les techniques de fabrication adaptées et soignent la présentation du produit. Le diplômé de ce bac pro peut être autonome dans l'organisation de l'approvisionnement en matières premières et de la production. Il a acquis des savoir-faire en cuisine et sait confectionner des produits traiteurs. Il a également des compétences en gestion de l'entreprise, commercialisation et animation d'équipe.

**Idées métiers** : Boulanger-boulangère, pâtissier-pâtissière, opérateur-opératrice de fabrication

- **Commerce vente**

- **Bac professionnel Commerce : 2<sup>de</sup> pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »**

A la différence du bachelier vente, le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client. C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale, physique ou virtuelle, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale de l'unité, à participer à l'approvisionnement, vendre, conseiller et fidéliser. Il participe également à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale attachée à sa fonction.

**Idées métiers** : Vendeur en magasin, responsable de boutique, télé vendeur

- **Bac professionnel Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) : 2<sup>de</sup> pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »**

Le titulaire de ce diplôme travaille généralement comme attaché commercial salarié d'une entreprise. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers des postes de responsable d'équipe de vente. Il peut aussi devenir représentant multicarte ou agent commercial. Il travaille alors pour plusieurs entreprises, et il est rémunéré à la commission. Les produits ou services dont il a la charge ne nécessitent pas de connaissances techniques très approfondies. Pour réaliser ses objectifs, il prospecte les clients potentiels par courrier, téléphone ou contact direct. Lors du démarchage, il incite ses interlocuteurs à acheter en utilisant un argumentaire fondé sur la documentation dont il dispose.

**Idées métiers** : Attaché commercial, télé vendeur

- **Communication audiovisuelle**

- **Bac professionnel Artisanat et métiers d'art, Option : communication visuelle pluri média**

La finalité de ce bac pro est d'imaginer, de créer, de fabriquer. L'objectif est de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle, sa fabrication à l'unité ou en série. Ce bac concerne l'ensemble des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, image de marque (logo), emballage, illustrations 2D/3D, animations multimédia, éléments graphiques pour le web... Le bachelier maîtrise les techniques de mise en page et peut exécuter une maquette depuis la mise en forme des idées du concepteur jusqu'au document d'exécution. L'option communication visuelle pluri média prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia.

**L'accès à cette formation est soumis à des tests d'entrée. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.**

**Idées métiers** : Maquettiste sérigraphie

- **Gestion comptabilité secrétariat**

- **Bac professionnel Gestion-administration**

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans tout type de service, au sein d'entreprises ou d'administrations très diverses. Il est en position d'interface entre de nombreux interlocuteurs internes ou externes ce qui demande des qualités relationnelles. Il accueille, oriente et renseigne ses interlocuteurs, directement ou par téléphone. Il assure la collecte de données, l'analyse, le traitement, la diffusion et l'archivage d'informations. Il maîtrise la communication écrite (rédaction de lettres, notes, rapports). Placé sous l'autorité d'un responsable, il peut cependant travailler de façon autonome. Il enregistre et trie le courrier, en assure la diffusion. Il organise son activité et son poste de travail en respectant les délais imposés et en intégrant les imprévus.

**Idées métiers** : secrétaire administratif, assistant de direction, assistant de gestion en PME-PMI

- **Bac professionnel Accueil – Relation clients et usagers : 2<sup>de</sup>pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »**

Le titulaire de ce diplôme travaille en relation avec la clientèle ou avec un public d'usagers. Il peut exercer son activité, par exemple, dans le service relations clientèle d'une grande entreprise, dans une petite société prestataire de services ou dans l'administration. Il occupe des fonctions d'accueil, d'assistance et de commercialisation de services spécifiques. Formé aux techniques relationnelles, il sait répondre aux demandes en face-à-face ou par téléphone, évaluer la satisfaction de l'interlocuteur, traiter les réclamations. Il a également des compétences commerciales ; ainsi, il connaît les caractéristiques de la clientèle et sait vendre des services. Il peut assurer le démarchage, la mise à jour de fichiers de prospects, l'établissement de factures et l'encaissement.

**Idées métiers** : Hôte-esse d'accueil, standardiste, agent d'escale

- **Hôtellerie restauration**

- **Bac professionnel Cuisine**

Fabrication des pâtisseries, cuisson, dressage, le cuisinier maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant. Le diplômé du bac professionnel gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux sa politique commerciale. D'ailleurs, comme les personnels de salle, il connaît les techniques commerciales pour améliorer les ventes et il entretient les relations avec la clientèle. Il est attentif à l'évolution de son métier et sait adapter ses pratiques professionnelles. Après le bac pro cuisine, il débute comme premier commis ou chef de partie dans les restaurants traditionnels et chef-gérant ou responsable de production en restauration collective. Il peut travailler à l'étranger puisqu'il a acquis une langue étrangère en formation.

**Idées métiers** : Cuisinier, premier commis ou chef de partie, organisateur de réception

- **Bac professionnel Commercialisation et services en restauration**

La relation clientèle et la commercialisation sont les fonctions principales des personnels de service d'un restaurant. Le bac pro forme des professionnels qui coordonnent l'activité de l'équipe du restaurant comme la mise en place de la salle, le service des mets et des boissons. Il sait s'occuper de la clientèle, être à son écoute et la fidéliser. Il débute comme chef de rang, maître d'hôtel ou adjoint au directeur de restaurant selon l'établissement (restaurant traditionnel, gastronomique ou collectif). La maîtrise de deux langues étrangères lui permet d'envisager de travailler à l'étranger.

**Idées métiers** : Serveur en restaurant, barman, sommelier, employé de restauration collective



- **Logistique transports**

- **Bac professionnel Logistique : 2<sup>de</sup> pro commune « Transport »**

Le titulaire du bac pro logistique participe à l'organisation et à la gestion de la chaîne logistique : il peut être amené à réceptionner et expédier des marchandises, les mettre en stock, utiliser des engins de manutention, assurer la gestion informatisée de ces stocks, préparer les commandes et déstocker. Il exerce dans les entreprises prestataires de services de manutention, de magasinage, d'entreposage et de distribution de marchandises.

**Idées métiers** : agent de transit, magasinier cariste, préparateur de commandes

- **Bac professionnel Transport : 2<sup>de</sup> pro commune « Transport »**

Le titulaire de ce bac pro participe à l'organisation et à la mise en œuvre du transport de marchandises, et assure les prestations qui y sont associées : étude de marché, organisation du transit, du dédouanement et du stockage. Il prépare les dossiers de transport et de douane, vérifie les documents comptables et de synthèse. Il analyse les coûts, leurs conséquences sur les marges et sur les décisions à prendre. Il peut participer à la prospection commerciale, suivre le règlement des factures, organiser la chaîne logistique, prévenir les litiges et participer à leur règlement. Le jeune diplômé peut travailler dans une entreprise de transport de marchandises, de location de véhicules industriels, d'organisation de transports terrestres, aériens, maritimes et multimodaux, ou dans une entreprise de commission en douane. Il peut également exercer son activité dans la fonction transport des entreprises industrielles et commerciales.

**Idées métiers** : agent de transit, agent de transport de marchandises

- **Santé social services**

- **Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : à domicile**

Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapés à leur domicile ou dans des logements collectifs. Employé par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers ou des structures d'hébergement, il assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne et les aide à maintenir leur vie sociale. Selon la structure qui l'emploie, il peut également être amené à encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions. Il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

**Idées métiers** : auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de handicap, gouvernant

- **Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : en structure**

Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il assiste ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aide à maintenir une vie sociale et participe aux activités de soin. Il peut également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Dans le cadre de son intervention, il collabore avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

**Idées métiers** : auxiliaire de vie, assistant en soins en structure d'accueil, auxiliaire de vie scolaire

- **Bac professionnel Gestion de pollution et protection de l'environnement**

Le titulaire de ce bac pro exerce son activité dans la propreté des milieux industriels ; dans des services ou des entreprises d'assainissement ; dans l'hygiène immobilière ; dans le nettoyage et la dépollution des sites industriels et naturels pollués ; dans des services de nettoyage de collecte et tri en vue d'un recyclage des déchets. Il est conducteur de chantier dans le secteur de l'assainissement, de la propreté urbaine et du nettoyage des sites industriels et naturels pollués. Il peut être chef d'équipe dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets. Il devient un acteur essentiel de la politique de développement durable des collectivités et des entreprises grâce à son expertise en la matière. Il mène des actions préventives et correctives en matière de protection de l'environnement.

**Idées métiers** : Technicien en nettoyage industriel, chef de chantier dans l'assainissement

### ➤ **Bac professionnel Hygiène propreté stérilisation**

Le titulaire de ce bac pro peut devenir agent qualifié, chef de chantier, chef d'équipe ou chef de site dans les secteurs de la propreté et de l'hygiène. Il peut conduire les équipes de travail sur site. Il organise les interventions et met en œuvre les procédures. Il représente un interlocuteur privilégié des clients. S'il exerce en entretien des salles propres et environnements maîtrisés, il assure les opérations d'entretien en respectant des protocoles très précis dans les milieux sensibles tels que les blocs opératoires, les industries pharmaceutiques, agro-alimentaires... C'est un maillon de la chaîne indispensable en assurant l'ensemble des opérations de stérilisation. Ce diplôme permet de trouver un emploi dans des secteurs professionnels très variés : établissements de soins, médico-sociaux, laboratoires, cliniques vétérinaires ; entreprises de stérilisation et services assurant la stérilisation pour les établissements de soins ; industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électroniques, spatiales ; locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs ; collectivités, établissements scolaires, logements collectifs.

**Idées métiers** : agent de stérilisation, agent en entretien des salles propres et environnements maitrisés, chef de chantier de propreté et d'hygiène

### ➤ **Bac professionnel métiers de la Sécurité**

Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité dans la fonction publique (police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité civile...) ou au sein d'entreprises privées.

Au cours de sa formation, le candidat reçoit un enseignement général et spécialisé sécurité et prévention, sécurité de l'entreprise, secours à la personne, protection des biens et de l'environnement et sécurité publique. Il bénéficie également d'une préparation aux premiers secours donnant lieu à certificats. Il peut bénéficier de modalités adaptées pour les concours de gardien de la paix et de sapeur-pompier professionnel. Il peut également passer les épreuves de sélection de gendarme adjoint ou les concours de recrutement des agents de police municipale ainsi que de surveillant de l'administration pénitentiaire.

**L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.**

**Idées métiers** : agent de sécurité, gendarme (après concours), agent de police nationale ou municipale (après concours), sapeur-pompier (après concours)

### ➤ **Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires**

Le titulaire de ce bac pro peut exercer son activité dans les services de proximité et, plus généralement, dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Il peut ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers...Le cœur de métier est le service à la personne : le technicien de service en milieu rural peut être employé par des structures d'accueil de personnes âgées ou d'enfants, où il agit en tant qu'organisateur de prestations de services. Il peut travailler en interaction directe ou indirecte avec l'utilisateur.

**Idées métiers** : agent social de proximité, animateur auprès de personnes âgées, organisateur de prestations de services, agent d'accueil multi-services, auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de dépendance

### ➤ **Bac professionnel Services de proximité et vie locale**

Le titulaire de ce baccalauréat est un acteur de proximité pouvant s'adresser à différents publics (enfants, adolescents, adultes, habitants d'un quartier, locataires, usagers d'un service public...) dont les besoins ne requièrent pas toujours l'intervention d'un travailleur social. Par ses activités, il contribue au maintien du lien social. Il se situe dans une logique de service et s'inscrit, avec d'autres professionnels, dans une démarche de mise en œuvre ou d'accompagnement de projets. La formation offre deux spécialités :

**Activités de soutien et d'aide à l'intégration** : le titulaire du bac pro dans cette spécialité reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations (enfants en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi...). Il les accompagne dans leurs recherches, met à leur disposition les documents disponibles. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement, d'aides ou de prestations sociales.

**Gestion du patrimoine locatif** : le titulaire du bac pro dans cette spécialité instruit les dossiers de demande de logement. Après qu'un appartement a été attribué, il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers (quittances, relances en cas d'impayés, information des familles en difficulté...). Il enregistre les demandes de travaux et assure le suivi des chantiers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.

**Idées métiers** : agent de proximité, médiateur social, auxiliaire de vie scolaire

